

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OUVERTURE
DU «SEMICA TCHAD 2026» :

L'Algérie prête à partager son expertise avec l'Afrique

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier, la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience et son expertise avec les pays africains, soulignant que la coopération continentale constitue un pilier central de la politique étrangère algérienne et un levier essentiel pour un développement durable et inclusif en Afrique. P 3



RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

**Examen de dossiers
relatifs à plusieurs
secteurs**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions d'exercice de l'activité de production audiovisuelle, de la prise en charge des jeunes et du plan national d'adaptation au changement climatique, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P 2

ELECTRICITÉ VERTE

**Neuf nouvelles
centrales seront
opérationnelles
en 2026**

Neuf nouvelles centrales de production d'énergie propre seront opérationnelles en 2026, marquant une nouvelle étape dans l'accélération de la transition énergétique de l'Algérie. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à réduire progressivement la dépendance aux énergies fossiles et à renforcer la part des sources renouvelables dans le mix énergétique du pays.

P 3

ACCÈS GRATUIT
AUX MÉDICAMENTS
POUR LES DÉMUNIS NON-
ASSURÉS

**Les explications
de la CNAS**

L'Algérie vient de franchir une étape décisive dans le renforcement de son système de protection sociale avec le lancement officiel de la carte électronique destinée à garantir l'accès gratuit aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale. Entré en vigueur le 19 janvier dernier, ce dispositif innovant traduit la volonté des pouvoirs publics de combler une lacune longtemps décriée dans la prise en charge sanitaire des catégories les plus vulnérables de la société.

P 5

ORAN
**Ouverture de la 8e édition
du Salon international
de l'agriculture Agri Pro Expo
2026** P 2

MÉTAUX PRÉCIEUX
**L'or franchit le seuil
de 4.800 dollars l'once** P 4

PRODUCTION D'ALEVINS
DE TILAPIA ROUGE
**Mise en service d'une
écloserie à Boumerdes** P 5

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
L’OMPI lance une
formation en ligne

L'Organisation mondiale de la propriété Intellectuelle (OMPI) organise à partir de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'acquérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des connaissances de base en matière de droits de l'auteur et de propriété intellectuelle, précise l'ONDA dans un communiqué. Etalé sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain. Des cours portant sur le droit d'auteur, les marques, les brevets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement, seront dispensés durant cette formation. Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique: algeria.office@wipo.int avant le 15 février prochain. APS

ORAN

Ouverture de la 8^e
édition du Salon
international de
l’agriculture Agri Pro
Expo 2026

Les activités de la 8e édition du Salon international de l'agriculture "Agri Pro Expo 2026" ont débuté mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Cette manifestation économique, organisée sous le parrainage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, enregistre la participation de plus de 40 exposants issus de différentes régions du pays, ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Beddakane. Le salon réunit des opérateurs économiques activant dans divers domaines agricoles, tant végétaux qu'animaux, notamment la production de semences, la transformation, l'irrigation agricole, la mécanisation agricole, les aliments de bétail, les médicaments vétérinaires, l'aviculture, ainsi que des organismes spécialisés dans le financement, le crédit et les assurances agricoles. Ce rendez-vous économique, qui se poursuivra jusqu'à samedi, constitue une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de concrétisation de partenariats stratégiques entre les investisseurs du secteur agricole, selon la même source. Dans le cadre de cet événement, organisé par l'agence événementielle "Exposium", plusieurs conférences sont programmées autour de thématiques liées au secteur, notamment l'investissement agricole et la filière avicole, en plus de la présentation d'exposés du groupe Asmidal, ont ajouté les organisateurs. APS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de dossiers relatifs
à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions d'exercice de l'activité de production audiovisuelle, de la prise en charge des jeunes et du plan national d'adaptation au changement climatique, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Par R N/APS

Ainsi le Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce décret s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la promulgation des textes d'application de la loi relative à l'activité audiovisuelle. Ce texte permettra la mise en place d'un dispositif réglementaire intégré pour l'exercice de l'activité de produc-

tion audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles et facilitera l'intégration de solutions et outils numériques dans le processus de dépôt et de traitement des demandes y afférentes. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication relative aux mécanismes et programmes proposés pour une prise en charge responsable et durable des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans. Il s'agit d'une catégorie de personnes pour lesquelles les pouvoirs publics s'attèlent à mettre en place un cadre de prise en charge particulier et les accompagner vers une autonomie et

une insertion professionnelle et sociale durable et sans entraves. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le plan national d'adaptation au changement climatique, qui constitue un outil stratégique visant à renforcer la résilience de l'Algérie face aux effets du changement climatique et aux défis environnemen-taux. Le plan identifie les impacts sur les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes, tout en prévoyant des outils opérationnels, tels que la cartographie de vulnérabilité et les plans communaux d'adaptation.

ADHÉSION AU SYSTÈME «JIBAYATIC»

La DGI lance un appel aux contribuables

Par Selma R.

La Direction générale des impôts (DGI) informe, dans un communiqué, tous les contribuables soumis au régime du bénéfice réel et au régime du bénéfice réel simplifié, relevant des services fiscaux équipés du système informatique de la Direction Générale des Impôts «JIBAYATIC», que la Loi de Finances 2026, dans son article 111, prévoit l'obligation de télé-déclarer les déclarations fiscales à partir

du 1er janvier 2026, date d'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions. Ainsi, ajoute la même source, « les contribuables concernés, qui n'ont pas encore obtenu les codes d'accès à leurs espaces personnels via le portail de déclaration fiscale à distance, sont invités à se rapprocher des services fiscaux gestionnaires de leurs dossiers fiscaux afin de les récupérer et accéder à leurs espaces personnels via le lien suivant : [[https://mfdgi.gov.dz/portailpub-](https://mfdgi.gov.dz/portailpublic_ar)

[blic_ar](https://mfdgi.gov.dz/portailpublic_ar)»). Par ailleurs, il convient de noter que, conformément aux mêmes dispositions de la Loi de Finances 2026, la déclaration à distance demeure facultative pour les contribuables relevant du régime de la Taxe forfaitaire unique, indique la DGI. Cependant, « ces derniers doivent s'assurer, auprès des services fiscaux dont ils relèvent (centres fiscaux de proximité et inspections fiscales), qu'ils sont bien inscrits dans le système informatique afin de pouvoir remplir leurs

obligations fiscales en matière de paiement auprès des perceptions des impôts», précise-t-elle. A titre de rappel, conformément au communiqué publié par la Direction Générale des Impôts le 11 janvier 2026, les délais pour le dépôt des déclarations fiscales ont été prolongés comme suit : «Déclaration G n° 50 (mensuelle et trimestrielle) : jusqu'au dimanche 1er février 2026 inclus et que la Déclarations Gn° 12 bis et Gn° 50 bis 1 : jusqu'au dimanche 1er mars 2026 inclus.

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Les instructions du ministre aux entrepreneurs du domaine

Synthèse R E.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki s'est réuni avec des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, des instructions ayant été données pour redoubler d'efforts en vue de concrétiser l'objectif "Tout fibre", visant la généralisation du raccordement à la fibre optique d'ici 2027, a indiqué un communiqué du ministère. M. Zerrouki a présidé une rencontre ayant regroupé des propriétaires de petites entreprises et micro-entreprises ainsi que des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, représentant les 58 wilayas du pays, en tant qu'échantillon représentatif parmi plus de 4.800 entre-

prises contractantes avec Algérie Télécom, précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «la volonté du ministre d'être à l'écoute directe des préoccupations des partenaires de terrain et d'échanger les vues autour du plan d'action arrêté pour la prochaine période, en concrétisation de l'objectif +Tout fibre+, visant à généraliser le raccordement à la fibre optique et à faire de l'Algérie un pays entièrement connecté à cette technologie d'ici 2027 ». A ce propos, le ministre a donné des instructions pour «redoubler d'efforts afin d'atteindre cet objectif stratégique», soulignant que l'accélération du rythme des travaux ouvrira de réelles opportunités de création de nouveaux emplois dans ce domaine, tout en rassurant les opérateurs quant à la phase post-généralisation de la fibre

optique, à travers «leur orientation vers les domaines de la maintenance et de la pérennité technique des réseaux». Dans le même sillage, M. Zerrouki a affirmé «la nécessité de mettre en place des mécanismes incitatifs au profit des micro-entreprises et des auto-entrepreneurs», tout en insistant fermement sur «le respect des normes de qualité et de maîtrise dans la prestation de services aux clients d'Algérie Télécom». Il a également donné des instructions concernant «la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une plateforme numérique permettant le suivi des projets et la facturation en temps réel, en vue de lever les obstacles administratifs et financiers, ce qui renforcerait l'efficacité de la performance et consacrerait un climat de confiance entre les différentes parties», conclut le communiqué.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L’OUVERTURE
DU « SEMICA TCHAD 2026 » :

L’Algérie prête à partager son expertise avec l’Afrique

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier, la disponibilité de l’Algérie à partager son expérience et son expertise avec les pays africains, soulignant que la coopération continentale constitue un pilier central de la politique étrangère algérienne et un levier essentiel pour un développement durable et inclusif en Afrique.

Par Selma R

Dans un message adressé aux participants du Salon international des mines, carrières et hydrocarbures « SEMICA Tchad 2026 », organisé à N’Djamena, et lu en son nom par le ministre d’État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, le Président Tebboune a insisté sur le potentiel considérable dont regorge le continent africain en ressources naturelles, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et des minerais stratégiques. Toutefois, le Président de la République a souligné que, malgré cette richesse, l’Afrique demeure confrontée à un défi majeur, celui de transformer ces ressources en valeur ajoutée réelle, génératrice d’emplois et de prospérité, répondant aux aspirations légitimes des peuples africains. À cet effet, il a appelé à l’adoption de démarches de développement globales, fondées sur l’intégration économique continentale et la valorisation locale des ressources. Le chef de l’État a également mis l’accent sur l’importance d’instaurer une gouvernance efficace des industries extractives, reposant sur le transfert de technologies, la localisation des savoir-faire, le respect des normes environnementales, le renforcement du contenu local ainsi que l’encouragement d’investissements responsables et de partenariats équilibrés, garantissant des bénéfices mutuels aux

pays africains. Réaffirmant l’engagement constant de l’Algérie en faveur de la solidarité africaine, le Président Tebboune a souligné que son pays demeure convaincu que la coopération continentale, fondée sur le respect mutuel et l’intérêt commun, permettra à l’Afrique d’exploiter ses potentialités avec sagesse et efficacité. Il a insisté sur la nécessité de bâtir une coopération africaine reposant sur le partage des expériences, le transfert de technologies et le renforcement des capacités locales, dans le respect de la souveraineté de chaque État. Dans ce contexte, le Président de la République a déclaré que l’Algérie, fidèle à son engagement historique, reste prête à partager son expertise et à accompagner les efforts de la République du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération pragmatique, orientée vers des résultats économiques concrets. Une démarche qui s’inscrit pleinement dans la dynamique du partenariat Sud-Sud prôné par l’Algérie. Le Président Tebboune a, par ailleurs, salué la vision stratégique et les efforts déployés par la République du Tchad pour développer les secteurs des hydrocarbures et des mines, notant les avancées enregistrées en matière de valorisation des ressources naturelles et de création d’un environnement favorable aux investissements et aux partenariats. Évoquant la participation de l’Algérie en tant qu’invitée d’honneur au « SE-

MICA Tchad 2026 », le Président de la République a estimé que ce salon constitue une vitrine continentale des capacités de développement du Tchad et une plateforme privilégiée pour renforcer les échanges et les partenariats africains. Il a souligné que la présence algérienne à cet événement traduit l’attachement de l’Algérie à la dynamique positive des relations algéro-tchadiennes. À ce titre, il a rappelé la participation remarquée du Président tchadien à la quatrième édition du Salon de l’Interconnexion commerciale africaine (IATF), organisée en Algérie en septembre 2025, qui a marqué une étape importante dans le renforcement du dialogue politique et de la coopération économique entre les deux pays. Le Président Tebboune a enfin exprimé sa confiance quant à l’émergence d’un nouvel élan de la coopération bilatérale, à travers des projets concrets et mutuellement bénéfiques, s’appuyant notamment sur l’expérience reconnue de l’Algérie dans les domaines des hydrocarbures, des mines, de l’énergie et de la formation, contribuant ainsi au renforcement de l’intégration africaine. La participation de l’Algérie au « SEMICA Tchad 2026 » s’inscrit ainsi dans une dynamique visant à intensifier le dialogue entre les acteurs africains du secteur extractif, à promouvoir le partage d’expériences et à soutenir le développement économique du Tchad et du continent africain dans son ensemble.

9,54 MILLIONS DE TONNES
EXPORTÉES EN 2025
L’Europe demeure le principal débouché du GNL algérien

Par R E/agence.

Malgré une année 2025 marquée par un recul sensible des volumes exportés, l’Europe demeure le principal débouché du gaz naturel liquéfié algérien. Selon le rapport de de la plateforme spécialisée « Attaqa.net », cinq pays européens ont concentré à eux seuls 96 % des cargaisons de GNL algérien, confirmant la solidité des liens énergétiques entre l’Algérie et ses partenaires du Vieux Continent. Les exportations algériennes de GNL se sont établies à 9,54 millions de tonnes en 2025, en baisse de 18 % par rapport à 2024. Il s’agit du niveau le plus bas enregistré depuis au moins deux décennies, bien en deçà du pic atteint en 2023, lorsque les volumes avaient culminé à 13,45 millions de tonnes. Cette évolution s’explique principalement par les opérations de maintenance et les arrêts techniques au complexe d’Arzew, combinés à une diminution des volumes de gaz alimentant les unités de liquéfaction et à une demande intérieure en hausse, notamment dans le secteur de l’électricité, qui dépend du gaz à hauteur de 99 %. Dans ce contexte, la Turquie a conservé sa place de premier client du GNL algérien, avec 3,14 millions de tonnes importées en 2025. Bien que ce volume soit en recul par rapport à l’année précédente, il confirme le rôle stratégique de ce marché pour les exportations algériennes. La France arrive en deuxième position avec 2,31 millions de tonnes, suivie de l’Italie, de l’Espagne et du Royaume-Uni. Ensemble, ces cinq pays illustrent la forte concentration géographique des flux algériens vers l’Europe, malgré une concurrence de plus en plus marquée du GNL américain sur le marché continental. L’analyse détaillée des données révèle toutefois des dynamiques contrastées selon les destinations. Si les importations françaises, espagnoles et turques ont reculé sur un an, l’Italie et le Royaume-Uni ont, à l’inverse, renforcé leurs approvisionnements en GNL algérien en 2025. Ces évolutions ont contribué à atténuer l’impact global de la baisse des exportations, dans un environnement marqué par des contraintes techniques et une pression accrue sur l’offre. Sur le plan temporel, l’année a été marquée par une relative volatilité des volumes exportés. Le troisième trimestre a enregistré le niveau le plus faible, tandis que le dernier trimestre s’est distingué par une performance plus encourageante, avec 2,62 millions de tonnes exportées, traduisant un début de redressement en fin d’exercice. À l’échelle mensuelle, mars et octobre ont affiché les meilleurs résultats, alors que janvier a connu un creux inédit depuis de nombreuses années. En dehors du marché européen, les exportations sont restées marginales, avec seulement deux cargaisons expédiées vers l’Asie, à destination de la Chine et de la Corée du Sud. Cette configuration confirme le positionnement prioritaire de l’Europe dans la stratégie commerciale algérienne du GNL. Dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel, la fidélité des partenaires européens apparaît ainsi comme un atout majeur, mais aussi comme un défi à consolider dans les années à venir.

ELECTRICITÉ VERTE

Neuf nouvelles centrales seront opérationnelles en 2026

Par Zahir R.

Neuf nouvelles centrales de production d’énergie propre seront opérationnelles en 2026, marquant une nouvelle étape dans l’accélération de la transition énergétique de l’Algérie. Cette évolution s’inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à réduire progressivement la dépendance aux énergies fossiles et à renforcer la part des sources renouvelables dans le mix énergétique du pays. La mise en service annoncée de ces nouvelles stations confirme la volonté des pouvoirs publics d’inscrire la transition énergétique dans une dynamique concrète et durable. Selon les responsables du secteur, cette orientation devrait contribuer à renforcer la résilience du système énergétique national, tout en valorisant le potentiel solaire et éolien de l’Algérie dans un contexte régional et international en constante mutation. Dans ce cadre, Khalil Hedna, directeur de l’information et de la communication au ministère de l’Énergie et des Énergies renouvelables, a indiqué que ce programme s’inscrit dans ce qu’il qualifie de « projet du

siècle », destiné à produire 15 000 mégawatts d’énergie renouvelable à l’horizon 2030. « La première phase de ce vaste programme est déjà engagée avec une capacité de 3 200 mégawatts, qui sera concrétisée notamment par la mise en service de neuf nouvelles stations de production d’énergie propre dès 2026 », a-t-il expliqué sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale. Dans cette perspective, deux infrastructures majeures entreront en exploitation dès la fin du mois en cours. Il s’agit de la centrale solaire de Laghrou, dans la wilaya de Biskra, et de celle de Tandla, dans la wilaya d’El Meghaïer, chacune dotée d’une capacité de production de 200 mégawatts. Ces installations viendront renforcer le parc existant, qui comprend déjà des projets structurants tels que la centrale solaire de Gara Djebilet et le parc éolien d’Adrar, illustrant la diversification progressive des sources d’énergie propre à l’échelle nationale. Pour Khalil Hedna, cette dynamique reflète une orientation stratégique claire des pouvoirs publics. « Le choix de l’Algérie est celui d’une transition maîtrisée vers une énergie durable, fondée sur un mix énergé-

tique équilibré, combinant les ressources fossiles et les énergies renouvelables propres », a-t-il souligné, mettant en avant la nécessité d’assurer simultanément la sécurité énergétique et la continuité de l’approvisionnement. Au-delà de la dimension environnementale, le développement des énergies propres répond également à des enjeux économiques et techniques. La consommation nationale d’électricité atteint régulièrement des niveaux élevés, notamment lors des pics estivaux, accentuant la pression sur des capacités de production encore largement dépendantes du gaz naturel. L’intégration progressive de nouvelles capacités renouvelables permettra ainsi de mieux répartir la charge sur le système électrique, d’optimiser l’utilisation des ressources gazières et d’ouvrir la voie à de nouvelles perspectives, notamment en matière d’exportation d’électricité verte.

La transformation numérique au cœur de la stratégie énergétique

La transformation numérique s’est imposée

comme le pilier central de la stratégie du secteur énergétique, engageant ce dernier dans une mutation profonde qui place la digitalisation au sommet des priorités de gestion. Loin d’être un virage improvisé, cette dynamique s’appuie sur une vision à long terme entamée dès 2010 avec la création d’une direction dédiée aux systèmes d’information chez Sonelgaz, comme l’a précisé Khalil Hedna. Aujourd’hui, cet investissement historique se traduit par le déploiement de solutions technologiques de pointe qui transforment radicalement le pilotage des infrastructures. En généralisant la télégestion et la surveillance à distance, le secteur gagne en précision et en réactivité, assurant ainsi une intelligence accrue des réseaux. Parallèlement, cette modernisation profite directement aux usagers grâce au développement d’applications numériques innovantes qui rendent le service public plus fluide, transparent et accessible. In fine, l’intégration systématique des données dans chaque processus décisionnel garantit une gestion opérationnelle plus moderne et résiliente, consolidant ainsi la pérennité du mix énergétique national.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DU START-UP-INSTITUT MONDIAL DE LA CROISSANCE VERTE

Les moyens de renforcer la coopération examinés

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a reçu, mardi à Alger, le directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Sang-Hyup Kim, avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des technologies et des solutions vertes, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les technologies et solutions vertes, ainsi que la mobilisation des financements d'investissement, à même de contribuer à la promotion des start-up et des micro-entreprises vertes en Algérie et en Afrique pour un développement durable. Les discussions ont également porté sur les mécanismes de création de passerelles de coopération dans le domaine de l'innovation et le soutien aux incubateurs et accélérateurs d'entreprises dans les technologies vertes, outre l'impératif d'œuvrer en commun à la création d'un plus grand nombre d'entreprises, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de la sécurité hydrique, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire, ajoute la même source.

R E.

ALGÉRIE-EGYPTE

Examen des moyens de promouvoir les échanges commerciaux et de renforcer les partenariats économiques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu avant-hier à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, Abdellatif El-layeh, avec lequel il a examiné les moyens de promouvoir les échanges commerciaux et de renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, indique un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les perspectives du renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et l'Egypte, notamment en matière de promotion des échanges commerciaux et d'élargissement des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et égyptiens, précise la même source. A cette occasion, les deux parties ont réaffirmé la solidité et la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux pays, ainsi que leur volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts communs.

Par S R

L'Agence Nationale de Gestion du Crédit à la Micro-Entreprise a lancé, sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, hier, le défi «Angem : 1000 Femmes – 1000 Projets», lors d'un événement au Centre des Arts et de la Culture de Riadh El-Bahr à Alger. Selon un communiqué de l'agence publié sur son compte officiel Facebook, le lancement de ce défi a été effectué par Mme Souad Bendjemil, directrice générale de l'agence, en présence de plusieurs responsables et représentants d'organismes officiels, dont Dalila Bendjoudi, représentante du président du Conseil de la Nation, Nassima Rachedi, directrice de cabinet du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-Entreprises, ainsi que des représentants de divers secteurs et institutions économiques, en plus de femmes porteuses d'idées et de projets. Ce défi s'inscrit dans la vision nationale visant à autonomiser économiquement les femmes et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en accompagnant et en

ANGEM

Le défi «1000 Femmes –1000 Projets» lancé



finançant plus de mille femmes dans diverses wilayas du pays, dans le but de transformer leurs idées en projets productifs et durables. La rencontre a également constitué une occasion pour présenter les objectifs du défi, ses mécanismes de mise en œuvre, ainsi que ses domaines stratégiques, notamment dans les secteurs de la transformation et de la conservation des légumes et fruits, ainsi que de la valorisation des

ressources locales, contribuant ainsi au soutien du développement économique et social. À la fin de l'événement, la directrice générale de l'agence a salué la participation des femmes porteuses d'idées et de projets, réaffirmant l'engagement de l'agence à continuer à accompagner et à soutenir toutes les initiatives visant à contribuer à la construction d'une économie nationale diversifiée et durable.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or franchit le seuil de 4.800 dollars l'once

Les cours de l'or ont poursuivi leur progression mercredi sur les marchés internationaux, le prix du métal précieux dépassant le seuil symbolique de 4.800 dollars l'once, pour atteindre jusqu'à 4.887 dollars en cours de séance. Cette évolution confirme une dynamique haussière marquée, après des niveaux de 4.737 dollars la veille et d'environ 4.689 dollars deux jours plus tôt, selon les données de marché. Cette hausse s'inscrit dans un contexte de forte demande pour l'or, considéré comme une valeur refuge par les investisseurs face à la persistance des incertitudes économiques et géopolitiques à l'échelle mondiale, selon les analystes. La volatilité des marchés financiers et les interrogations sur la solidité de la reprise économique dans plusieurs régions continuent de soutenir l'attrait du métal jaune, expliquent-ils. Les experts soulignent également le rôle des anticipations liées aux politiques monétaires des grandes banques centrales. Les marchés intègrent la possibilité d'un assouplissement monétaire supplémentaire dans certaines économies avancées, ce qui tend à réduire les rendements réels et à renforcer l'intérêt pour les actifs non rémunérés comme l'or. La faiblesse relative du dollar américain a par ailleurs contribué à soutenir les cours, rendant le métal précieux plus attractif pour les investisseurs utilisant d'au-

tres devises. Parallèlement, la demande institutionnelle demeure soutenue. Plusieurs banques centrales poursuivent leurs achats d'or dans le cadre de stratégies visant à diversifier leurs réserves et à limiter leur exposition aux fluctuations des principales monnaies internationales. Cette tendance structurelle contribue à maintenir les prix à des niveaux élevés, selon les spécialistes du secteur. Sur les autres métaux précieux, les évolutions ont été plus contrastées. L'argent a enregistré des variations limitées après une récente pro-

gression, tandis que le platine et le palladium ont évolué de manière irrégulière, reflétant les incertitudes qui pèsent sur la demande industrielle mondiale et sur les perspectives de croissance de certains secteurs clés. Selon les experts, les perspectives du marché de l'or resteront étroitement liées aux développements économiques mondiaux, aux décisions des banques centrales et à l'évolution du contexte géopolitique international. APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 20 جانفي 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Janvier 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	67	76	59	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	95	112	79	الطماطم	
	Oignon sec	68	76	60	البصل الجاف	
	Ail sec	785	851	719	الثوم الجاف	
	Carotte	93	104	81	الجزر	
	Navet	104	116	91	اللفت	
	Choux fleur	74	83	64	قرنبيط	
	Choux	88	98	77	الكرنب	
	Courgette	139	157	120	الكوسة	
Fruits frais	Haricot vert	357	390	325	الفاصولياء الخضراء	فواكه طازجة
	Laitue	139	154	125	الخس	
	Clémentine	182	219	144	كليمنتين	
	Mandarine	172	208	136	المندرين	
	Orange	148	182	114	البرتقال	
	Citron	158	181	135	الليمون	
	Pomme locale	389	469	310	التفاح المحلي	
	Datte	505	637	373	التمر	
	Banane	527	551	503	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1914	2062	1767	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	333	346	320	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	par	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	331,00	345,00	+4,23	4,41	-16,65	6,09	10,14	2626	871 126,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,30	-0,82	9,00	5,56	1020	1 428 000,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,25	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 297,00	2297,00	0,00	-0,09	1,35	10,96	5,44	9006	20 686 782,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-7,98	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	4,27	3,97	5,00	0	0,00

ACCÈS GRATUIT AUX MÉDICAMENTS POUR LES DÉMUNIS
NON-ASSURÉS

Les explications de la CNAS

L'Algérie vient de franchir une étape décisive dans le renforcement de son système de protection sociale avec le lancement officiel de la carte électronique destinée à garantir l'accès gratuit aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale. Entré en vigueur le 19 janvier dernier, ce dispositif innovant traduit la volonté des pouvoirs publics de combler une lacune longtemps décriée dans la prise en charge sanitaire des catégories les plus vulnérables de la société.

Par Réda Hadi

Invité par nos confrères de la radio nationale, le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Abdelhafid Djeghri, est revenu en détail sur les contours et les objectifs de ce mécanisme inédit. Selon lui, la carte électronique s'adresse à « une catégorie bien précise de citoyens, jusque-là exclue de tout dispositif de protection sociale : les personnes sans revenus, non affiliées à un régime de sécurité sociale et ne bénéficiant d'aucune aide existante ». Contrairement aux salariés, aux chômeurs indemnisés, aux personnes en situation de handicap ou aux bénéficiaires des allocations de solidarité nationale, ces citoyens ne disposaient d'aucune couverture leur permettant d'accéder régulièrement aux médicaments, même en cas de besoin vital. « Ce vide juridique et social devait impérativement être comblé », a insisté M. Djeghri. La mise en place de cette carte s'inscrit dans le cadre du décret exécutif n°24-187, élaboré conjointement par le ministère de la Solidarité nationale et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, considérés comme les deux piliers de la politique de protection sociale en Algérie. Ce texte vient, selon le responsable de la CNAS, « corriger les insuffisances d'un ancien dispositif limité, tant en termes de bénéficiaires que de médicaments pris en charge ». Auparavant, la prise en charge concernait uniquement les personnes démunies atteintes de maladies chroniques et se limitait à une liste restreinte d'environ 136 médicaments. Désormais, le champ des bénéficiaires est considérablement élargi pour inclure toutes les personnes démunies, qu'elles souffrent ou non de pathologies chroniques. L'une des avancées les plus significatives de ce nouveau dispositif réside dans

l'élargissement spectaculaire de la liste des médicaments pris en charge. Celle-ci dépasse aujourd'hui les 5 500 produits pharmaceutiques, couvrant aussi bien les maladies chroniques que les affections aiguës, sur la base de prescriptions médicales justifiées. « Désormais, toute personne reconnue éligible peut bénéficier de ses médicaments en fonction de son état de santé réel, sans restriction arbitraire », a précisé M. Djeghri. Cette mesure permet une prise en charge adaptée aux besoins médicaux, tout en garantissant l'équité dans l'accès aux soins. Autre nouveauté majeure : l'extension du bénéfice de la carte électronique aux enfants mineurs à charge. Ces derniers peuvent accéder gratuitement aux traitements prescrits par leurs médecins. Les enfants atteints de maladies chroniques bénéficient même d'une carte individuelle, établie au nom de leur tuteur légal, afin d'assurer un suivi médical régulier et une continuité des soins, sans lourdeurs administratives. Pour être reconnue comme personne démunie non assurée sociale, la démarche débute au niveau de l'Assemblée populaire communale (APC) du lieu de résidence. Le citoyen concerné doit y déposer un dossier administratif attestant de sa situation sociale, comprenant notamment une demande formelle, des pièces d'état civil et, le cas échéant, un certificat médical. Une enquête sociale est ensuite menée avant la transmission du dossier à une commission de wilaya chargée de statuer officiellement sur l'éligibilité. Une fois la décision validée, la CNAS procède à l'immatriculation du bénéficiaire et à la production de la carte électronique dans un délai moyen de quinze jours.

Un réseau national de pharmacies mobilisé

L'accès aux médicaments s'effectue à travers

un vaste réseau de plus de 13 000 officines privées conventionnées avec la CNAS, réparties sur l'ensemble du territoire national. Les médicaments sont délivrés gratuitement selon le principe du tiers payant, la CNAS assurant le remboursement des pharmaciens, avant d'être compensée par l'État via le ministère de la Solidarité nationale. Cette approche garantit à la fois la proximité géographique et la fluidité du service, quel que soit le lieu de résidence du bénéficiaire. La carte électronique s'inscrit également dans une dynamique de modernisation et de digitalisation de la gestion. Toutes les informations relatives au bénéficiaire — identité, droits, pathologies chroniques et traitements — sont centralisées dans un système numérique intégré, permettant d'alléger les procédures, de réduire l'usage du papier et d'améliorer le suivi médical. « En 2026, il n'était plus concevable de continuer à gérer un dispositif aussi sensible avec des méthodes traditionnelles », a souligné le directeur des prestations. Cette digitalisation offre également des mécanismes de contrôle rigoureux, destinés à prévenir les abus et à assurer la cohérence entre prescriptions médicales et consommation des médicaments. À ce jour, 375 personnes issues de 23 wilayas ont déjà été recensées, auxquelles s'ajoutent 123 enfants mineurs, portant le nombre total de bénéficiaires à près de 500. Les estimations des autorités font toutefois état de 2 000 à 3 000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale. À travers ce dispositif, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement à garantir le droit aux soins pour tous, en particulier pour les catégories les plus fragiles, tout en posant une nouvelle pierre sur le chemin d'une couverture sociale universelle, plus juste et plus inclusive.

AGRICULTURE DURABLE ET CROISSANCE VERTE

L'Algérie explore de nouvelles perspectives de coopération avec le GGGI

Par Réda H.

L'Algérie poursuit ses efforts pour renforcer son engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre les effets du changement climatique. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu, à Alger, M. Sanghyup Kim, directeur exécutif de l'Institut mondial pour la croissance verte (Global Green Growth Institute – GGGI), en visite de travail dans le pays. Cette rencontre a permis aux deux parties d'examiner les perspectives et les opportunités de coopération entre l'Algérie et cet institut international, reconnu pour son rôle de soutien aux politiques de croissance verte et inclusive. Les discussions ont particulièrement porté sur les moyens de renforcer la résilience des secteurs de l'agriculture et de la pêche, fortement exposés aux impacts des

changements climatiques, tels que la raréfaction des ressources en eau, la dégradation des sols et l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes. À cette occasion, le ministre a présenté la vision stratégique de l'Algérie en matière de développement agricole durable, soulignant les efforts consentis pour moderniser le secteur tout en assurant la sécurité alimentaire nationale. Il a mis en avant l'expérience algérienne dans le développement de l'agriculture saharienne, devenue un pilier essentiel de la production agricole du pays. Cette approche repose sur l'exploitation raisonnée et durable des ressources naturelles disponibles dans les régions du Sud, en s'appuyant sur des techniques modernes d'irrigation, l'innovation technologique et la valorisation des potentialités locales. Les échanges ont également permis de mettre en lumière l'expérience accumulée par l'Algérie depuis plusieurs décen-

nies dans la lutte contre la désertification. Le projet du Barrage vert, lancé dès les premières années de l'indépendance, a été cité comme un exemple emblématique de cette politique volontariste. Ce vaste programme fait actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation, inscrite dans la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable des régions des Hauts-Plateaux, particulièrement vulnérables à l'avancée du désert. Dans le même esprit, les deux parties ont évoqué le programme national de reboisement et de réhabilitation des zones affectées par les incendies de forêts. Le ministre a rappelé les grandes campagnes de plantation d'arbres lancées à l'échelle nationale, traduisant l'engagement des pouvoirs publics et de la société civile en faveur de la protection de l'environnement. À ce titre, l'initiative volontaire menée le 26 octobre 2025, ayant permis la plantation d'un million

d'arbres en seulement 24 heures, a été citée comme un succès notable. Une nouvelle opération d'envergure est d'ailleurs prévue le 14 février 2026, avec pour objectif la plantation de cinq millions d'arbres à travers le territoire national. De son côté, M. Sanghyup Kim a présenté un exposé détaillé sur l'Institut mondial pour la croissance verte, ses missions et ses domaines d'intervention. À l'issue des discussions, les deux parties ont convenu de plusieurs axes de coopération prometteurs. Il s'agit notamment de l'apport d'un appui technique pour la création, en Algérie, d'un centre d'excellence dédié à l'agriculture dans les zones arides, destiné à promouvoir la recherche, l'innovation et le transfert de savoir-faire. L'échange d'expertises dans le domaine de la croissance verte, ainsi que l'intégration de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans les politiques agricoles, figure également parmi les priorités retenues.

PRODUCTION
D'ALEVINS DE TILAPIA
ROUGE

Mise en service
d'une éclosérie à
Boumerdes

Par R E/APS

Les capacités d'élevage aquacole de la wilaya de Boumerdes ont été dernièrement renforcées par la mise en service d'une éclosérie spécialisée dans la production d'alevins de tilapia rouge en eau douce, dotée d'une capacité de deux (2) millions d'unités/an, a appris l'APS, hier, auprès de la direction locale de la Pêche et de l'Aquaculture. Ce projet a été réalisé dans la commune de Boudouaou El Bahri (ouest de la wilaya), a indiqué le directeur du secteur, Cherif Kadri, en marge d'une réunion du conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur. Relevant d'un opérateur privé, cette éclosérie devrait connaître, au cours de cette année, une extension de ses activités afin de porter sa capacité de production à près de trois (3) millions d'alevins/an, a-t-il ajouté. Il a souligné la dotation de cette infrastructure, activant tout au long de l'année, avec des équipements développés, notamment pour le chauffage des bassins et la préparation d'une alimentation adaptée, permettant une croissance rapide et maîtrisée des alevins. Selon le responsable, la quantité d'alevins produite en eau douce au niveau de cette éclosérie devrait assurer une production prévisionnelle d'au moins 600 tonnes/an de tilapia, ce qui couvrirait les besoins de la wilaya ainsi que ceux des wilayas avoisinantes. La mise en service de cette investissement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités locales, en prévision de la prochaine campagne d'ensemencement programmée au printemps, mais aussi dans l'objectif d'intensifier l'exploitation des bassins d'irrigation agricole, afin de répondre à la forte demande des agriculteurs et éleveurs pour l'élevage de ce type de poisson en bassins d'eau douce. A noter que la wilaya de Boumerdes compte plus de 20.000 exploitations agricoles disposant de près de 300 bassins d'eau destinés à l'irrigation, tous concernés par les opérations d'ensemencement en alevins de tilapia rouge.

TÉBESSA

Plus de 1 milliard
DA pour la
réhabilitation du
barrage vert

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'une enveloppe financière de 1,042 milliard DA du budget de l'Etat pour la réhabilitation du barrage vert au titre de la quatrième tranche 2026, a-t-on appris mardi auprès de la conservatrice locale des forêts, Asma Bechinina.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que cette enveloppe financière permettra la concrétisation à travers les neuf communes concernées par le barrage vert de plusieurs opérations de reboisement, de réhabilitation des plants d'arbres, d'ouverture de pistes forestières et de distribution de ruches pleines et d'arbres fruitiers aux populations riveraines pour en favoriser le désenclavement et l'amélioration de leurs conditions de vie. L'exécution de ces opérations prévue sur 36 mois débutera "au cours du premier trimestre 2026", selon la même responsable qui a ajouté que les services de la conservation ont lancé les procédures administratives préalables.

Les services des forêts ont entamé le 25 octobre passé la mise en oeuvre du programme de plantation de 1,3 million arbustes de diverses espèces sur 910 hectares des neuf communes concernées par le barrage vert dans le but de rétablir l'équilibre écologique et freiner le phénomène de désertification, a indiqué Mme Bechinina qui a assuré que ce programme se poursuivra jusqu'au 31 mars prochain.

La superficie du barrage vert dans la wilaya de Tébessa occupe 407.138 hectares, soit 30 % de la superficie de la wilaya et 11 % de la surface totale du barrage vert à l'échelle nationale.

Agence

BEJAIA

Le produit national
prêt à conquérir les marchés
internationaux

Les participants à la première édition du salon régional de la production nationale, qui se tient à Bejaia, ont affirmé que le produit algérien pouvait s'imposer sur le marché international et qu'ils ambitionnaient de se lancer dans l'exportation.

Les représentants des entreprises participant à ce salon qui se tient du 18 au 22 janvier, ont indiqué à l'APS que les produits nationaux, qu'ils soient agroalimentaires ou industriels, pouvaient s'imposer sur le marché international et qu'ils ambitionnaient de conquérir les marchés étrangers, notamment africains. Ali Ait Braham, directeur commercial de la société Eurl Star Boissons, basée à Ighzer Amokrane, a déclaré que le produit algérien était de qualité et qu'il pouvait concurrencer les produits internationaux, car il est fabriqué selon les normes exigées par les différents marchés.

Il a affirmé que les produits de son entreprise étaient présents sur le marché européen et que le volume des exportations était en nette progression. L'entreprise compte également conquérir le marché libyen avec une boisson au jus de fruits fabriquée entièrement à partir d'une matière première locale, a indiqué M. Ait Braham, présentant que d'autres

marchés, comme la Tunisie, sont également envisagés. Smail Abbassi, gérant de l'entreprise de construction métallique Abbassi (ECMA), spécialisé dans la fabrication de rails de sécurité, a estimé que le produit national, notamment dans sa spécialité, "peut concurrencer plusieurs produits sur le marché international".

M. Abbassi qui a rappelé qu'un partenariat a été déjà conclu avec une entreprise autrichienne, a fait savoir que son entreprise compte également exportateur de ses produits vers le marché libyen. Le gérant de l'ECMA a tenu à souligner que le taux de couverture du marché national était satisfaisant, tant en quantité qu'en qualité, dans son domaine d'activité.

Pour sa part, le groupe Soummam Computer System (SCS), spécialisé dans la fabrication du mobilier et d'électroménager, veut se lancer dans l'exportation, selon Bennai Amina, responsable marketing au sein du groupe.

Elle a ajouté que l'objectif du groupe était

de trouver de nouveaux marchés à l'international, en particulier en Afrique, assurant que des pays comme la Mauritanie et la Libye "s'intéressent aux mobiliers de maison, de bureau et d'hôtellerie".

Organisateur de la première édition de ce salon, Mammasse Samir, président de la Chambre de commerce et d'industrie "Soummam" de Bejaia, a souligné que de nombreux opérateurs économiques commencent à s'intéresser à l'exportation, estimant que "le produit national est de bonne qualité et exportable".

Il a ajouté, dans le sillage, que les marchés ciblés par les opérateurs économiques nationaux étaient des marchés africains présentant de nombreuses opportunités pour les produits agroalimentaires et l'électroménager.

La manifestation qui devait initialement se clôturer ce mardi, se poursuivra jusqu'à jeudi 22 janvier, à-on informé auprès de la direction du commerce.

Agence

BATNA

Plus de 160 exploitations agricoles seront raccordées
au réseau d'électricité en 2026

Cent-soixante-et-une (161) exploitations agricoles seront raccordées courant 2026 au réseau d'électricité à travers le nombre de communes de la wilaya de Batna, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Le communiqué a précisé que cette opération, qui nécessite près de 8 milliards DA, sera lancée "prochainement" au terme

des procédures administratives requises, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), ajoutant que les services techniques de la direction de distribution de Batna ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour son exécution dans les délais fixés. Le document a affirmé que la direction de distribution locale a procédé depuis le lancement de cette opération en 2022 au raccordement de 2.655 exploita-

tions agricoles et l'opération se poursuit encore. Sonelgaz a offert aux investisseurs agricoles des mesures de facilitation leur permettant de bénéficier de l'énergie électrique et d'entamer l'exploitation de leurs terres, a ajouté le document en précisant que les services du groupe déploient de grands efforts pour consolider l'infrastructure de base proche des périmètres et exploitations agricoles afin d'assurer la sécurité et l'au-

tosuffisance alimentaire. Cette importante opération est inscrite dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique dans le but de mettre en place tous les facteurs requis pour l'amélioration des rendements en produits agricoles stratégiques, indique le communiqué.

Agence

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Plus de 2,3 milliards de DA pour le renforcement de l'alimentation en eau potable

Le secteur de l'hydraulique a retenu dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj une enveloppe financière de plus de 2,3 milliards de dinars, destinée au renforcement de l'alimentation en eau potable et au développement de l'irrigation agricole, a-on appris mardi auprès du directeur du secteur, Mourad Ben Houria.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cette enveloppe financière puisée des programmes sectoriels et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'exercice en cours, se répartissent entre plus de 2 milliards de dinars attribués aux programmes sectoriels et 200 millions de dinars provenant de la caisse de solidarité et

de garantie des collectivités locales, ce qui a permis l'inscription de plusieurs projets importants.

Parmi ces projets figure la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 10.000 mètres cubes au niveau du nouveau pôle urbain de Boumergued, situé au chef-lieu de la wilaya, ainsi qu'une infrastructure similaire de 1.000 M3 dans la commune de Bordj Ghedir, a indiqué la même source.

Dans le même contexte, les deux localités d'El Ksour et de Ouarsen (commune d'El Ksour) ont souscrit d'un projet portant sur la réalisation de trois stations de pompage et d'un réseau de transfert d'eau sur une distance de 10 kilomètres, en vue de mettre un terme aux difficultés d'approvi-

sionnement en eau potable, notamment pendant la saison estivale, à-on indiqué.

Il est également prévu la réhabilitation du périmètre d'irrigation de Ras El Oued, dans le cadre des programmes sectoriels de l'année en cours, un projet qui permettra l'irrigation d'environ 120 hectares de terres agricoles, a ajouté M. Ben Houria.

Le village de Lachbour, dans la commune d'El Achir, a également retenu des projets de réalisation d'un réseau d'assainissement, du curage de l'oued traversant cette localité, ainsi qu'un autre de forage de deux puits afin de renforcer l'alimentation des habitants en eau potable, dans l'attente du raccordement de la commune au barrage

d'Aïn Zada, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj ou de Tilesdit (Bouira), selon la même source.

A cela s'ajoute le projet d'aménagement de l'oued Lagraaf, au chef-lieu de wilaya, dans le cadre de l'amélioration des infrastructures et de la protection du milieu urbain, selon la même source.

Ce programme d'investissement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public de l'eau, à assurer un approvisionnement régulier des populations en eau potable, ainsi qu'à soutenir les agriculteurs et à promouvoir le développement local à travers les différentes régions de la wilaya, a-t-on indiqué.

Agence

ATTAQUE AMÉRICAINE CONTRE LE VENEZUELA

Le mariage du colonialisme et du capitalisme de gangsters

Ce à quoi nous assistons, c'est à un fascisme débridé, soutenu par la force militaire et protégé par le silence des médias.

Par Henry A. Giroux

J'ai regardé les reportages diffusés dans la nuit du 3 janvier sur CBS et NBC concernant l'attaque américaine contre le Venezuela et l'enlèvement du président Nicolás Maduro et de son épouse, et ce à quoi j'ai assisté n'était pas du journalisme, mais une chorégraphie de propagande. CBS, en particulier, a diffusé pendant trente minutes sans interruption un récit fantasmé approuvé par l'État, ponctué d'une interview flagoraneuse du secrétaire à la Guerre Pete Hegseth, un homme impliqué dans le meurtre de plus d'une centaine de personnes en mer, tuées sans aucun élément de preuve, sans qu'il ait à rendre de comptes et sans procédure régulière. Plutôt que d'interroger ceux qui détiennent le pouvoir, les chaînes se sont adonnées sans vergogne au spectacle. À aucun moment, les deux chaînes n'ont soulevé les questions les plus élémentaires de légalité, de souveraineté ou de droit international. À aucun moment, l'une ou l'autre des chaînes n'a soulevé les questions fondamentales de légalité, de souveraineté ou de droit international. Au contraire, les deux journaux télévisés ont diffusé des images de gens dansant dans les rues, manifestant leur joie face à ce qui était en fait une violation flagrante du droit international et national. L'impérialisme, avec sa répression, est devenu une réalité viscérale et visuelle. Il agit maintenant autant par le regard que par les armes. Le terrorisme d'État n'est plus seulement imposé par la violence, il est normalisé et inculqué, rendu légitime par une forme de terrorisme pédagogique produit et diffusé par presque tous les médias grand public. Ce qui est en train de prendre forme, c'est un nouvel appareil de terreur coloniale, où le pouvoir, les médias sociaux et la vie quotidienne fusionnent en une fabrique unique du consentement, conditionnant le public à considérer la violence comme un spectacle et la domination comme normale..

À aucun moment n'a été mentionné le fait que l'attaque et l'enlèvement ont été condamnés par les présidents du Mexique et du Brésil, par des juristes internationaux et par un cercle de plus en plus large de dirigeants mondiaux alarmés par le précédent créé. Il n'y a pas eu d'examen approfondi des affirmations fabriquées de toutes pièces selon lesquelles le Venezuela préparait une invasion des États-Unis ou servait d'épicentre au trafic de drogue, des affirmations discreditées depuis longtemps mais recyclées à l'infini pour justifier la violence impériale. Il n'y a pas non plus eu de reconnaissance de l'hypocrisie stupéfiante de Trump : tout en déclarant une guerre contre la drogue au nom de la sécurité nationale, il a gracié l'un des narcotrafiants les plus notoires jamais poursuivis aux États-Unis, Juan Orlando Hernández, décrit par les procureurs



comme une figure centrale d'une opération de dix-huit ans qui a inondé les États-Unis de plus de 400 tonnes de cocaïne.

Il n'y a pas eu non plus d'analyse critique de la reprise par Trump de la doctrine Monroe, désormais dépouillée de ses prétentions antérieures et refondue en une doctrine de coercition ouverte, de droit colonial et de capitalisme mafieux. Ce silence n'était pas fortuit ; il a servi à protéger le cadre idéologique qui rend la violence impériale normale et lucrative. Cette agression impériale reflète la logique de la doctrine du Lebensraum d'Adolf Hitler, une idéologie raciste et expansionniste qui justifiait la conquête, la terreur et l'annexion au nom du destin national. L'Histoire ne se répète pas mécaniquement, mais elle revient cependant avec de nouveaux uniformes, de nouveaux slogans et les mêmes ambitions impériales meurtrières.

La menace n'aurait pas pu être plus claire lorsque Marco Rubio a publiquement mis en garde les gouvernements de Colombie, de Cuba, du Mexique et d'autres nations de la région, les avertissant qu'ils subiraient des représailles s'ils ne se soumettaient pas aux exigences de l'administration Trump. Il s'agissait d'une déclaration d'intention de caractère impérialiste, un signal qui indique que les États-Unis revendiquent désormais le droit de décider quels gouvernements ont le droit d'exister et lesquels doivent être éliminés.

Tout aussi absente de l'émission, toute réflexion sur la portée toxique du néolibéralisme lui-même, même si Trump s'est ouvertement félicité des réserves pétrolières du Venezuela et s'est étonnamment déclaré prêt à céder le contrôle de ces ressources aux plus grands conglomérats pétroliers américains. C'était une reconnaissance ouvertement affichée du soutien à la fusion entre violence étatique, pillage entrepreneurial et droit impérial. Dès lors, la conquête ne se dissimulait plus derrière une politique de sécurité ; elle était annoncée comme une transaction commerciale. Une telle franchise aurait contraint George Orwell et Aldous Huxley à ajouter de nouveaux chapitres à leurs mises en garde contre la

dictature, des chapitres dans lesquels le pouvoir autoritaire ne prendrait plus la peine de dissimuler ses motivations et où l'extraction des richesses remplacerait l'idéologie comme logique pure et simple de la domination.

Pendant la Guerre froide, Charles E. Wilson, alors président de General Motors, a déclaré à une commission du Congrès que « ce qui était bon pour notre pays était bon pour General Motors, et vice versa ». Aujourd'hui, cette logique s'est métastisée. Nous vivons désormais à une époque où ce qui est dans l'intérêt de Chevron, ExxonMobil et les conglomérats du pétrole et de l'armement est considéré par réflexe comme étant dans l'intérêt de la démocratie elle-même.

Vu sous cet angle, le danger principal n'est pas uniquement Trump, même s'il se présente ouvertement comme un gangster mafieux orchestrant l'enlèvement d'un adversaire présumé. Il n'est pas à l'origine de cette violence, mais en est le symptôme le plus grotesque. Comme le souligne Nikos Bogiopoulos, aux côtés du gangster Trump, « il y a leurs sbires. L'artillerie médiatique et les perroquets à leur solde. Ceux qui, dans une tentative de « normaliser » et de « justifier » le gangstérisme, s'empressent de nous signaler les problèmes liés aux droits humains et aux libertés démocratiques au Venezuela ». Le problème le plus grave est l'impérialisme américain, qui est devenu tellement agressif et ouvertement criminel que ses dirigeants ne se sentent plus obligés de dissimuler leurs ambitions derrière le langage de la diplomatie ou de la démocratie. À l'heure actuelle, la puissance impériale a choisi comme porte-parole idéal un démagogue fasciste sans instruction, dont la vulgarité reflète la nature crue du projet qu'il représente.

C'est dans ce contexte historique et politique que le monde assiste aujourd'hui à un assaut de type gangster contre la souveraineté vénézuélienne, une incursion armée suivie de l'enlèvement du président élu d'une nation souveraine et de son épouse. Il ne s'agit pas d'une aberration. C'est le pouvoir impérial qui agit sans détours, annonçant que la domina-

tion, le pillage et le changement de régime ne sont plus des opérations secrètes, mais bien des politiques publiques.

Chris Hedges affirme à juste titre que l'attaque américaine contre le Venezuela et l'enlèvement de Maduro et de son épouse ont une signification plus large dans la mesure où ils « concrétisent le rôle de l'Amérique en tant qu'État gangster ». Il écrit :

« L'enlèvement du président vénézuélien Nicolás Maduro et de son épouse confirme le rôle de l'Amérique en tant qu'État gangster. La violence n'engendre pas la paix. Elle engendre la violence. L'immolation du droit international et humanitaire, ainsi que l'ont fait les États-Unis et Israël à Gaza, et comme cela s'est produit à Caracas, génère un monde sans lois, un monde d'États défailants, de seigneurs de la guerre, de puissances impériales crapuleuses et de violence et chaos perpétuels. S'il y a une leçon que nous aurions dû tirer de l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie et la Libye, c'est que le changement de régime engendre des monstres dignes de Frankenstein, créés de toute pièce par nos soins. Les forces militaires et de sécurité vénézuéliennes n'accepteront pas plus l'enlèvement de leur président et la domination américaine, ce qu'il s'est passé en Irak pour s'emparer de vastes réserves de pétrole, que ne l'ont fait les forces de sécurité et l'armée irakiennes ou les talibans. Personne n'y trouvera son compte, pas même les États-Unis. »

Ce à quoi nous assistons, c'est à un fascisme débridé, soutenu par la force militaire et protégé par le silence des médias. Lorsque les grands médias renoncent à leur obligation de remettre en question le pouvoir, de dénoncer les crimes et de défendre les normes démocratiques, ils font plus que désinformer le public. Ils normalisent l'anarchie, donnent un blanc-seing à la violence et préparent la population à accepter l'inconcevable comme inévitable. Ce silence n'est pas une neutralité. C'est de la complicité, et à une époque où les lois disparaissent et les vies s'éteignent, c'est une complicité que l'histoire reconnaîtra pour ce qu'elle est, une version actualisée des pires horreurs du passé.

Les opinions exprimées ici sont uniquement celles de l'auteur et ne reflètent pas les opinions ou les croyances du LA Progressive.

(*) Titulaire de la McMaster University Chair for Scholarship in the Public Interest au sein du département d'anglais et d'études culturelles et est le Paulo Freire Distinguished Scholar in Critical Pedagogy (chercheur émérite en pédagogie critique). Son dernier ouvrage s'intitule *The Burden of Conscience : Educating Beyond the Veil of Silence* (Bloomsbury, 2025). Il est rédacteur en chef adjoint de *LA Progressive*.

Source : LA Progressive, 04-01-2026
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

TÉLÉCOMS EN TUNISIE
Enjeux, avancées
et perspectives

Au cours des dernières années, la Tunisie a connu une mutation profonde de son secteur des télécommunications. Le taux de pénétration d'Internet atteint environ 84,9% en 2025, en hausse de 5% par rapport à 2024, plaçant le pays parmi les leaders en Afrique. La Tunisie se classe 4e en Afrique, avec des investissements importants dans les infrastructures, et dépasse la moyenne régionale nord-africaine. Ces avancées ont été soutenues par une politique volontariste de l'État, des investissements massifs dans les infrastructures, et une compétition dynamique entre les opérateurs nationaux. La libéralisation du secteur et l'arrivée de nouvelles technologies comme la 4G, la fibre optique, puis la 5G, ont ouvert des perspectives inédites pour les entreprises et les citoyens. Selon les dernières données actualisées de l'Instance nationale des télécommunications (INT), le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications a enregistré une croissance de 4%, passant de 3 988,8 millions de dinars (MD) en 2024 à 4 144,7 MD en 2025. Le lancement de la technologie 5G en février 2025 a marqué un tournant pour le secteur. D'après les données de l'INT, les investissements globaux dans le secteur ont connu un bond significatif, passant de 753,5 MD en 2024 à 1 198,6 MD en 2025. Cette dynamique devrait se maintenir avec l'extension de la couverture 5G. Les services Internet ont enregistré les hausses les plus importantes, tandis que les services téléphoniques traditionnels ont continué à reculer. Le service Internet mobile a ainsi connu la plus forte progression, son chiffre d'affaires passant de 1 296,6 MD à 1 427,8 MD. Par ailleurs, les statistiques révèlent une amélioration notable de la pénétration des services. En effet, le nombre d'abonnés est passé de 14,4 millions à près de 15 millions, soit un taux de pénétration supérieur à 125%. Le taux d'accès à Internet fixe a atteint 52,6%, tandis que celui d'Internet mobile s'élève à 89,2 %. Il est à noter que grâce à l'amélioration des services télécoms, les entreprises tunisiennes, y compris les PME, ont pu accélérer leur transformation digitale. Le télétravail, les visioconférences, les solutions cloud et l'e-commerce sont devenus des pratiques courantes, y compris en dehors des grands centres urbains. Les opérateurs télécoms se positionnent désormais comme des partenaires technologiques, proposant des offres globales. Avec l'augmentation exponentielle du trafic et des services numériques, la cybersécurité est devenue une priorité nationale tandis que les opérateurs renforcent leurs dispositifs de détection et de réaction aux menaces, en s'appuyant sur des outils développés. In Tunisie numerique

LIBYE

Forage d'un premier puits d'exploration d'hydrocarbures en eaux profondes

Longtemps centrée sur l'onshore, la stratégie pétrogazière libyenne intègre désormais de nouvelles campagnes d'exploration offshore, la NOC visant une production d'environ 1,6 million de barils par jour d'ici 2026.

Le forage du premier puits d'exploration d'hydrocarbures en eaux profondes a débuté dans le golfe de Syrte, au large de la Libye, dans le cadre d'un projet associant Eni, BP, la Libyan Investment Authority et la National Oil Corporation (NOC). Cette information a été rapportée samedi 17 janvier 2026 par la presse libyenne. L'opération se déroule dans la zone contractuelle 38/3, située par environ 1900 mètres de profondeur d'eau. Le forage est réalisé à l'aide d'un navire opéré par l'italien Saipem et vise une profondeur totale d'environ 4 500 mètres sous le fond marin. À ce stade, ni la durée prévue de l'opération ni la structure géologique précisément ciblée n'ont été rendues publiques. Selon la NOC, ces travaux vi-

sent à évaluer la présence d'hydrocarbures dans cette zone offshore profonde du golfe de Syrte. Des données de l'U.S. Energy Information Administration (EIA) indiquent que la Libye possède les plus grandes réserves prouvées de pétrole en Afrique, estimées à environ 48 milliards de barils, soit environ 41 % des réserves africaines. Ces réserves sont concentrées principalement à terre, dans les bassins de Syrte (nord-est) et de Murzuq (sud-ouest). Historiquement, l'essentiel de l'activité pétrolière et gazière libyenne s'est concentré à terre ou en bordure du golfe de Syrte. Dans ce contexte, l'offshore revient progressivement au cœur de la stratégie énergétique libyenne, avec la NOC qui a indiqué vouloir re-

lancer l'exploration en mer et diversifier la base de ressources, comme rapporté par Agence Ecofin en 2025. La NOC a lancé en avril de la même année, un appel d'offres couvrant 22 zones situées à terre et en mer, le premier depuis près de deux décennies, afin d'attirer de nouveaux investisseurs internationaux. En janvier 2025, le ministre libyen du pétrole et du gaz signalait que le pays a besoin de 3 à 4 milliards de dollars pour accroître sa production pétrolière. En octobre, la NOC a indiqué que la production moyenne s'établissait à environ 1,38 million de barils par jour, et que le pays souhaite porter ce niveau à environ 1,6 million de barils par jour d'ici la fin de l'année 2026. Agence

PRODUCTION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES ET ÉLECTRIQUES

L'Égypte s'allie au chinois TBEA

Alors que l'Égypte accélère le déploiement des énergies renouvelables, les autorités misent aussi sur une base industrielle capable d'accompagner cette montée en puissance et de capter la valeur ajoutée. Le ministre égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables, Mahmoud Essmat, a assisté dimanche 18 janvier 2026, en Chine, à la signature d'un protocole d'accord entre l'entreprise égyptienne Kemet et le groupe chinois TBEA. L'accord porte sur la coopération dans les domaines des énergies renouvelables, la fabrication d'équipements de raccordement au réseau élec-

trique et la construction du premier site industriel en Égypte dédié à la production d'onduleurs. L'objectif est de soutenir le transfert de technologies, la localisation industrielle et le renforcement des capacités nationales égyptiennes dans les équipements nécessaires à l'intégration des énergies renouvelables. Il s'inscrit dans la stratégie égyptienne de modernisation du réseau électrique, d'amélioration de sa stabilité et d'augmentation de sa capacité à absorber de nouvelles productions d'électricité issues du solaire et de l'éolien. Ce protocole d'accord intervient également dans un

contexte de montée en puissance de l'industrie des énergies renouvelables en Égypte. En novembre 2025, l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches a indiqué que la production locale de panneaux solaires devait démarrer début 2026, avec un taux de contenu local pouvant atteindre 90 %. Le pays a d'ailleurs inauguré en ce mois de janvier un complexe industriel solaire de 5 GW à Ain Sokhna, destiné à la fabrication de cellules et de modules photovoltaïques. À l'échelle mondiale, la Chine occupe une position dominante dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables,

en particulier celle du solaire. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'empire du Milieu concentrerait en 2023, 98 % de la production mondiale de wafers solaires, 92 % de celle des cellules et 85 % des panneaux. Dans ce contexte, ce partenariat industriel trouve toute sa pertinence en vue d'accompagner les ambitions de localisation industrielle et de développement des infrastructures énergétiques en Égypte, où les capacités renouvelables devaient représentaient 42% du mix électrique à l'horizon 2030. R I.

ARABIE SAOUDITE

«Vers une croissance transformatrice»

L'Arabie saoudite profitera de la réunion du Forum économique mondial la semaine prochaine pour « donner du sens au dialogue », a déclaré dimanche le ministre de l'Économie et de la Planification, Faisal Alibrahim, exposant la manière dont le Royaume entend renforcer ses partenariats et faire face aux vents contraires économiques mondiaux, alors que cette année marque le 10^e anniversaire de la Vision 2030. Alors que les dirigeants d'entreprise, décideurs politiques et chefs d'État se préparent pour le forum de Davos, en Suisse, le ministre a accordé une interview exclusive à Arab News avant l'événement annuel, désormais un rendez-vous incontournable dans le calendrier du Royaume.

Il a déclaré que la mission centrale de la délégation saoudienne reste inchangée : « Nous continuerons à travailler avec nos partenaires internationaux de tous les secteurs, disciplines et régions, afin de combler collectivement le "déficit de progrès" et de travailler ensemble pour créer plus d'élan vers une croissance transformatrice. » Il a souligné que de nombreuses grandes économies, notamment en Occident, ont été confrontées ces dernières années à un mélange de stagnation, inflation, barrières commerciales, faible productivité et volatilité difficile à gérer, pour ne pas dire à anticiper. Cela a laissé la production mondiale à un niveau « inférieur à son potentiel », ce qui affecte directement le Royaume en tant que membre du G20.

« Au fil du temps, cela s'accumule et crée un vent contraire aux gains de progrès », a averti Alibrahim. Depuis 2016, l'Arabie saoudite a lancé un ambitieux plan Vision 2030 pour transformer son modèle économique dépendant du pétrole, s'ouvrant d'avantage et s'intégrant aux marchés mondiaux. « L'économie du Royaume est plus intégrée à l'économie mondiale que jamais. Nos leçons apprises, nos progrès, nos succès sont des apports précieux et des données utiles pour nos partenaires et vice versa », a déclaré le ministre, ajoutant que les discussions à Davos porteront à la fois sur l'investissement dans le Royaume et sur la manière dont d'autres peuvent « s'inspirer du modèle saoudien ». Agence

CAMEROUN

La BICEC en tête des banques en termes d’octroi de nouveaux crédits à fin mars 2025

Le classement tiré d’un récent rapport de la BEAC montre une redistribution des parts de marché entre les principales banques, dans un contexte de hausse du montant total des crédits et de domination des financements de court terme.

Au premier trimestre 2025, la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) occupe la première place du marché bancaire camerounais en matière de nouveaux crédits accordés à l'économie. Elle enregistre 17,60 % des parts de marché, selon le rapport sur l'évolution des taux débiteurs dans la Cematic, publié le lundi 19 janvier 2026 par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). La BICEC devance AFG Bank, anciennement Banque Atlantique, qui atteint 13,26 % des parts de marché. SCB Cameroun suit avec 13,22 %, devant BGFIBank (11,27 %), la Société générale de banques du Cameroun - SGBC (11,07 %) et CBC Bank (10,92 %). Ces six banques concentrent une part élevée des nouveaux crédits accordés au Cameroun. Aucune ne dépasse cependant 20 % du marché, ce qui confirme une répartition du crédit entre plusieurs acteurs. Sur l'ensemble du pays, 19 banques sont en activité. Ensem-

ble, elles ont accordé 1827,9 milliards de FCFA de crédits à l'économie au premier trimestre 2025, contre 1420,1 milliards un an plus tôt. La progression atteint 28,72 % en valeur, malgré une baisse du nombre de crédits accordés, liée à une demande plus faible en début d'année.

Des changements rapides dans le classement bancaire

La comparaison avec le premier trimestre 2024 montre une évolution marquée du classement. Au cours de cette période, SCB Cameroun occupait la première place en termes de nouveaux crédits accordés à l'économie, avec 16,48 % des parts de marché. Au premier trimestre 2025, elle recule à la troisième position. SGBC, deuxième en 2024 avec 14,39 %, passe à la cinquième place. Afriland First Bank, troisième en 2024 avec 13,60 %, sort du groupe de tête et se classe septième en 2025 avec 7,81 %. Ces mouve-

ments traduisent des choix de distribution du crédit différents selon les banques. Dans ce contexte, la BICEC et AFG Bank renforcent leur présence sur le marché du crédit, tandis que d'autres acteurs réajustent leur position. Par ailleurs, le financement de l'économie reste assuré presque exclusivement par les banques, qui représentent 99,09 % des nouveaux crédits accordés au premier trimestre 2025. Les établissements financiers non bancaires n'en représentent que 0,91 %. Parmi eux, Alios Finance demeure le principal acteur avec 42,27 % des parts de marché, loin devant les autres établissements spécialisés. La structure des crédits accordés montre une prédominance des financements de court terme, qui représentent 63,44 % des concours bancaires, hors engagements par signature. Les crédits à moyen terme atteignent 4,96 %, tandis que les crédits à long terme représentent 8,09 %. Agence

BÉNIN

Une plateforme de gestion des plaintes du secteur financier annoncée pour avril

Le Bénin lancera d'ici la fin du premier trimestre 2026 une plateforme nationale dédiée au traitement des plaintes et réclamations du secteur financier. Porté par l'OQSF-Bénin avec l'appui de la coopération luxembourgeoise, ce dispositif vise à encadrer les litiges entre usagers et institutions financières et à renforcer la confiance dans le système financier. Le Bénin prépare la mise en ligne d'une plateforme nationale de gestion des plaintes et réclamations du secteur financier. Le projet a été annoncé le vendredi 16 janvier 2026 par Abou Bakary Issiaka (photo, à gauche), secrétaire exécutif de l'Observatoire de la qualité des services financiers

du Bénin (OQSF-Bénin). La mise en service est prévue pour la fin du premier trimestre 2026. La plateforme se veut un outil essentiel d'amélioration de la qualité des services financiers au profit des consommateurs. Elle offrira aux usagers un portail unique pour déposer et suivre leurs plaintes en cas de litige avec un prestataire financier. Le traitement des réclamations sera assuré par l'OQSF-Bénin, en tant qu'acteur indépendant du marché. L'objectif est de centraliser les plaintes, d'améliorer leur prise en charge et de renforcer la confiance entre les usagers et les institutions financières. Le projet est supervisé par l'Agence des systèmes d'infor-

mation et du numérique (ASIN), chargée de la transformation numérique de l'administration béninoise. Il reçoit l'appui financier de la coopération luxembourgeoise, déjà active dans les programmes de gouvernance et d'inclusion financière en Afrique de l'Ouest.

Un levier pour la qualité des services financiers

L'OQSF-Bénin suit la qualité des services rendus par les acteurs du secteur. Il procède à l'évaluation des prestations et à la notation des institutions, sur la base de critères liés à la transparence, aux pratiques commerciales et à la relation client.

La plateforme de gestion des plaintes qu'elle lancera permettra de produire des données sur les litiges, les délais de traitement et les acteurs concernés. Ces informations pourront servir à orienter les actions de régulation et à améliorer les pratiques du marché. Depuis l'arrêté du 2 décembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'orientation de l'OQSF-Bénin, l'institution a tenu sa première session de travail en octobre 2025. Cette session a été consacrée à la présentation du plan stratégique 2026-2030, qui définit les priorités de l'observatoire pour les cinq prochaines années. R I.

ZAMBIE

Stardust Solar signe un contrat de 20 ans pour une centrale solaire de 30 MW

En Zambie, les contrats d'achat d'électricité de long terme deviennent un levier central pour attirer des investisseurs privés dans le solaire, dans un contexte marqué par une volonté de diversification du mix électrique. Le groupe Stardust Solar Energy, basé au Canada, a annoncé le mardi 13 janvier 2026 la signature d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans en Zambie pour le développement d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MW. L'accord a été conclu avec ZESCO Limited, la compagnie publique d'électricité du pays, via la filiale locale Stardust Solar Zambia. Selon le communiqué, le contrat prévoit la vente de l'électricité produite à un tarif fixe de 0,07 USD/kWh sur une durée de 20 ans. Le projet devrait générer des revenus bruts contractuels compris entre 60 et 90 millions USD sur la durée du contrat, sur la base des hypothèses actuelles de production et de demande. Stardust Solar assurera le financement du développement et de la construction du projet, ainsi que les services d'ingénierie et de supervision technique. En contrepartie, le groupe percevra une redevance équivalente à 50 % des revenus énergétiques nets, après déduction des coûts d'exploitation autorisés. Cette annonce intervient dans un contexte d'accélération des investissements solaires en Zambie, portée par la volonté des autorités de réduire la forte dépendance du pays à l'hydroélectricité. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'hydroélectricité représentait environ 90 % de la production électrique nationale en 2023, exposant le système à des risques élevés en période de sécheresse. Depuis 2025, plusieurs projets solaires de grande capacité ont été lancés ou sont entrés en phase opérationnelle dans différentes provinces, notamment des centrales de 100 MW à Siavonga, Chisamba et Chirundu, ainsi que des projets de taille intermédiaire à Choma et Mansa. Ces projets sont portés par ZESCO Limited, ses filiales ou des producteurs indépendants, et visent à renforcer la sécurité d'approvisionnement du réseau national. Agence

CÔTE D'IVOIRE

Une TVA de 9 % frappe les intrants destinés à la production d’engrais

En Afrique, l'utilisation d'engrais est identifiée depuis plusieurs années comme un impératif pour accroître la productivité des sols. Alors que la Côte d'Ivoire affiche l'un des niveaux de consommation les plus élevés d'Afrique de l'Ouest, elle reste encore loin des standards internationaux. En Côte d'Ivoire, les intrants concourant à la fabrication d'engrais et les emballages servant à leur conditionnement sont désormais soumis à une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 9 %. La mesure annoncée dans un communiqué publié par la Direction générale des Impôts est entrée en vigueur le 17 janvier dernier dans le cadre de la réforme fiscale prévue par la loi de finances pour l'exercice 2026. En effet, jusqu'en 2025, ces produits étaient exonérés de TVA, mais l'annexe fiscale à la

loi de finances 2026 a supprimé ces exonérations, intégrant ces produits dans le champ de la TVA. Si le texte prévoyait initialement l'application du taux de droit commun de 18 %, les autorités ont finalement opté pour un taux réduit de 9 %, afin d'atténuer l'impact de cette nouvelle imposition sur les acteurs de la filière. Quoi qu'il en soit, l'instauration de ce prélèvement est susceptible d'alourdir la facture des achats d'engrais pour les importateurs. Dans la nation éburnéenne, il n'existe pas de production primaire d'engrais minéraux et les intrants sont importés en vrac, puis transformés en engrais composés NPK par des entreprises opérant dans le mélange d'engrais comme SOLEVO et ETG. Les données compilées par le Centre international de développement des engrais

(IFDC) montrent, par exemple, que la Côte d'Ivoire a importé 573 123 tonnes d'engrais en 2024, dont 32 % d'urée, 24 % de chlorure de potassium (KCL), 14 % de NPK, 13 % de triple superphosphate (TSP), 5 % de phosphate de diammonium (DAP) et 2 % de sulfate d'ammonium. Cette répartition illustre la prédominance des engrais simples importés, utilisés comme intrants dans la formulation locale des engrais composés.

Une fiscalité à l'épreuve des objectifs de productivité agricole

D'un autre côté, la TVA peut avoir un effet dissuasif sur l'utilisation des engrais par les producteurs, avec la hausse des coûts de production et des prix d'achat qu'elle pourrait induire.

D'après les données compilées par la FAO, la Côte d'Ivoire affichait un niveau d'utilisation d'engrais estimé à 43,8 kg par hectare de terre arable en 2023. Si ce niveau de consommation est supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne, il reste encore loin de l'objectif de 50 kg par hectare fixé lors de la Déclaration d'Abuja de 2006. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est aussi engagée en 2024, lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols de Nairobi (Kenya), à tripler la production et la distribution nationales d'engrais organiques et inorganiques de qualité certifiée d'ici à 2034, dans le but d'améliorer l'accès et l'accessibilité financière pour les petits exploitants agricoles. Agence

BOURSE ZURICH

Nouvel accès de faiblesse à l’ouverture

La Bourse suisse a ouvert en baisse mercredi, pour une troisième séance d'affilée, dans le sillage du net repli subi la veille en clôture par Wall Street. Alors que le président américain Donald Trump doit arriver ce jour à Davos dans un contexte de frictions avec l'Union européenne concernant le Groenland, les investisseurs se replient sur les valeurs refuges, en particulier l'or, le métal jaune continuant son ascension.

Par Agence

Wall Street mardi soir, les principaux indices ont cédé plus de 2% après la nouvelle escalade verbale de Donald Trump autour du Groenland, sur fond de tensions persistantes sur les obligations japonaises. "La remontée brutale de la volatilité - au plus haut depuis novembre - la pression sur les dettes souveraines longues - notamment au Japon - et des tensions simultanées sur les actions, les obligations et le dollar, ont ravivé un réflexe clair de risk-off chez les investisseurs, inquiets d'un durcissement durable des frictions géopolitiques et financières", explique John Plassard, associé de la banque Cité Gestion. Dans ce contexte, les investisseurs privilégient les couvertures, l'or et les valeurs défensives. L'once de métal jaune a ainsi franchi un nouveau record, s'approchant des 4900 dollars. Les tensions récentes sur le marché des Treasuries n'ont pas seulement fait bouger les taux, elles ont aussi commencé à contaminer les marchés actions, en particulier via un canal que les investisseurs sous-estiment souvent : celui des flux internationaux et de la confiance dans l'actif américain considéré comme sans risque, poursuit M. Plassard. Lorsque le pilier obligataire vacille, ce ne sont pas uniquement les portefeuilles obligataires qui s'ajustent, mais l'ensemble de l'architec-

ture de valorisation des actifs, actions comprises, car le coût du capital, la perception du risque et les arbitrages géographiques se modifient simultanément.

La dette américaine, levier pour l’Europe

L'Europe détient près de 8000 milliards de dollars d'actifs américains, entre obligations et actions, ce qui en fait l'un des principaux créanciers et investisseurs des États-Unis, bien devant la Chine ou le Japon. Cette exposition colossale confère à l'UE un levier financier rarement mis en avant dans le débat public, mais qui prend une dimension nouvelle dès lors que la stabilité de la dette américaine est questionnée, selon l'expert. "La vraie interrogation n'est donc plus seulement théorique: l'Europe pourrait-elle, ou voudrait-elle, réduire marginalement cette exposition ?", ajoute John Plassard. Ce mercredi, les investisseurs se pencheront l'inflation britannique, un discours de la présidente de la BCE Christine Lagarde ainsi que plusieurs statistiques concernant l'immobilier américain. Sans compter les propos de Donald Trump lors du Forum économique mondial de Davos (WEF) qui devraient marquer les esprits. Du côté de la Bourse suisse, le SMI, après avoir démarré la séance en repli de 0,3%, évoluait de manière latérale dans les tous premiers échanges, l'indice phare notant

peu avant 09h10 à 13'125,16 points, soit un tassement de 0,34%. Le SLI abandonnait lui 0,35% à 2124,13 points et l'indicateur élargi SPI 0,2% à 18'162,27 points. Sur les trente valeurs constitutives du Swiss Leader index, seules neuf gagnaient du terrain et 20 en perdaient, alors que l'équipementier de pompes à vide VAT Group faisait du surplace. Le géant du luxe Richemont (+1,4%) avait pris le meilleur départ, laissant loin derrière le fabricant d'implants dentaires Straumann (+0,8%) et le spécialiste de soins ophtalmiques Alcon (+0,6%). Les quatre poids lourds de la cote s'affichaient dans le rouge, le mastodonte pharma Novartis (-0,05%) étant toutefois le plus proche de l'équilibre, à la faveur de la recommandation du titre à l'achat par la banque de gestion Vontobel. Le bon du

voisin et concurrent Roche abandonnait 0,4%, l'alimentaire Nestlé 0,4% et le numéro un bancaire helvétique UBS 0,5%. SGS (-0,7%) héritait de lanterne rouge, derrière Julius Bär (-0,7%). Le réassureur Swiss Re (-0,6%) était aussi à la peine, Goldman Sachs recommandant désormais de vendre le titre. Bond de Barry Callebaut Sur le marché élargi, Barry Callebaut bondissait de 6,9%. Le fabricant zurichois de produits à base de cacao et de chocolat a vu son chiffre d'affaires gonfler de 8,9% en monnaies locales à 3,7 milliards de francs suisses au premier trimestre de l'exercice décalé 2025/26, dépassant les attentes des analystes. Le chocolatier souffre en revanche toujours d'une demande plus faible, les volumes se tassant.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street plombé par les menaces douanières

Les marchés actions américains ont clôturé en nette baisse sur fond de nouvelles menaces douanières formulées par Donald Trump contre les pays européens s'opposant à son souhait de contrôler le Groenland. Les trois principaux indices ont accusé leur plus fort recul quotidien depuis le 10 octobre dernier. Dans ce contexte d'aversion au risque, l'once d'or a enregistré un nouveau record tout comme l'once d'argent. Côté valeurs, 3M a décroché après avoir dévoilé des perspectives 2026 décevantes. Le Dow Jones a reculé de 1,76% à 48488 points et le Nasdaq de 2,39% à

22954 points. 3M a décroché de 6,96%, à 156,12 dollars. Si les résultats trimestriels sont globalement solides, les perspectives 2026 du géant industriel ont déçu. La firme américaine anticipe un bpa compris entre 8,50 et 8,70 dollars, une fourchette dont le point médian ressort sous les attentes (8,61 dollars). Au quatrième trimestre, 3M a publié une bpa ajusté de 1,83 dollar, ressortant au-dessus des attentes du marché (1,80 dollar). Le chiffre d'affaires ajusté a atteint 6,02 milliards de dollars, légèrement supérieur aux anticipations (6,01 milliards).

POINT-MARCHÉS

L’Europe reste dans le rouge avec les secousses liées aux menaces de Trump

Les principales Bourses européennes restent dans le rouge mercredi après les ventes massives de ces derniers jours sur fond de tensions géopolitiques et de craintes sur le commerce alors qu'un discours du président américain Donald Trump à Davos est attendu en fin de journée. À Paris, le CAC 40 cède 0,09% à 8.055,7 points vers 08h35 GMT, après sept baisses consécutives en clôture. À Londres, le FTSE 100 recule de 0,02% et à Francfort, le Dax abandonne 0,31%. L'indice EuroStoxx 50 fléchit de 0,25%, le FTSEurofirst 300 de 0,19% et le Stoxx 600 de 0,16%, ce dernier indice étant pénalisé

principalement par le secteur financier (-0,63%) et les banques (-0,95%). Les contrats à terme à Wall Street préfigurent un rebond de 0,21% pour le Dow Jones, de 0,37% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,38% pour le Nasdaq au lendemain de la pire séance pour la Bourse de New York en trois mois. Signe que la nervosité n'est pas complètement retombée, l'or a atteint mercredi un niveau record, dépassant les 4.800 dollars l'once. Les investisseurs se tournent vers le métal comme valeur refuge après une vente massive d'actifs américains sur fond de tensions accrues entre les États-Unis et l'Otan au sujet du Groenland, tan-

dis que Donald Trump a menacé plusieurs pays européens d'importants relèvements de droit de douane. Le locataire de la Maison blanche, attendu ce mercredi au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, devrait arriver avec environ trois heures de retard sur l'horaire initialement prévu, son avion de Trump ayant fait demi-tour en raison d'un "problème électrique mineur". Les marchés financiers ont également été affectés ces derniers jours par une forte remontée des rendements obligataires, notamment au Japon, les élections législatives anticipées convoquées par la Première ministre Sanae Takachi alimentant des inquiétudes

budgétaires. Mercredi, le dix ans japonais reculait de six points de base, à 2,280%, et le 30 ans de 16,5 points de base, à 3,71%. Cette accalmie dans l'obligataire japonais se reflète en Europe et aux États-Unis sur le Bund et les Treasuries à dix ans qui cèdent environ trois points de base chacun. Dans l'actualité des entreprises, le luxe est au premier plan (+1,11%) avec Burberry (+4,71%) qui a déclaré mercredi viser un bénéfice annuel en ligne avec les attentes. Dans son sillage LVMH monte de 2,23%. Kering gagne 1,52% après l'annonce mardi du départ de Bartolomeo Rongone de la direction générale de Bottega Veneta le 31

mars prochain. Ce dernier rejoindra Moncler (+0,20%) en tant que directeur général. L'Oréal avance de près de 1% après avoir annoncé investir plus de 35 milliards de roupies (326,07 millions d'euros) dans hub "Beauty Tech" en Inde. Dans les autres secteurs, Atos grimpe de 4,92% alors que le groupe informatique français a dit anticiper un chiffre d'affaires annuel conforme à ses propres prévisions. Barry Callebaut bondit de 5,61% après l'annonce de la nomination de l'ancien patron d'Unilever (+1,28%), Hein Schumacher, au poste de directeur général du groupe suisse. Agence

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 21 Janvier 2026					
Valeur : 23 Janvier 2026					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.6821	129.6971
1	EUR	EURO		151.8837	151.9142
1	GBP	POUND STERLING		174.2336	174.3241
100	JPY	JAPANESE YEN		82.0825	82.1128
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6196	18.6239
1	CHF	SWISS FRANC		163.7607	163.8417
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.7145	93.7456
1	DKK	DANISH KRONE		20.3302	20.3357
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.2173	14.2215
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9851	12.9896
1	AED	UAE DIRHAM		35.3049	35.3129
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5810	34.5868
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.3524	424.5404
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.3143	44.7597
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1389	14.1405
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.3149	20.4193
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2592	3.2694
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.5546	177.5546

SEMI-CONDUCTEURS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, DÉFENSE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

La Corée et l’Italie approfondissent leur coopération bilatérale

Le président Lee Jae Myung et la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, se sont engagés à renforcer le partenariat stratégique entre leurs deux pays lors d'une réunion tenue à Séoul ce 19 janvier. Les discussions ont porté sur plusieurs domaines clés, notamment les semi-conducteurs, l’intelligence artificielle, la défense et la coopération économique.

Par R I/Agence

Lors de la conférence de presse conjointe à l’issue de la réunion, le président Lee Jae Myung a souligné la volonté des deux pays de « développer un partenariat stratégique tourné vers l’avenir ». La cheffe du gouvernement italien a, pour sa part, insisté sur la nécessité de consolider un partenariat économique fondé sur la confiance mutuelle et la création de valeur ajoutée. Sur le plan économique, Séoul et Rome ont convenu de stimuler les échanges commerciaux, les investissements bilatéraux ainsi que le Forum d’affaires Corée-Italie. Les deux dirigeants ont affirmé leur engagement à renforcer leur soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), épine dorsale de l’économie ita-

lienne. La coopération bilatérale s’étendra également aux domaines des sciences et des technologies, notamment à travers la recherche conjointe et les échanges de chercheurs dans les disciplines fondamentales et appliquées et une collaboration élargie dans les secteurs de pointe, tels que l’intelligence artificielle et l’aérospatial. Dans le domaine de la défense, la Corée et l’Italie ont convenu de poursuivre une coopération complémentaire en s’appuyant sur les atouts respectifs de chacun, en plus de se rapprocher autour des chaînes d’approvisionnement, notamment à travers leur participation au sein du Partenariat pour la sécurité des minéraux. Lee Jae Myung et Giorgia Meloni ont également réaffirmé leur engagement commun en faveur de la dénucléarisa-

tion de la péninsule coréenne et de l’installation d’une paix et d’une stabilité durables. Ils ont également convenu de poursuivre leur coopération au sein des groupes de discussion internationaux, notamment le G20 et le G7. Enfin, Séoul et Rome devraient se rapprocher dans le domaine de la culture, notamment à travers le déploiement d’audioguides en langue coréenne dans les principaux sites touristiques italiens et l’organisation d’expositions et des spectacles. Le président Lee Jae Myung a par ailleurs demandé une attention particulière à la Première ministre italienne concernant la sécurité des athlètes et ressortissants coréens lors des prochains Jeux olympiques d’hiver de Milan-Cortina.

ROYAUME-UNI

L’inflation accélère en décembre à 3,4%

Elle s’explique notamment par la progression des prix du tabac et de certains produits alimentaires, ainsi que par des tarifs aériens en hausse plus marquée qu’il y a un an. L’inflation a progressé en décembre au Royaume-Uni, à 3,4% sur un an, contre 3,2% en novembre, a annoncé mercredi l’Office national des statistiques (ONS), un chiffre légèrement supérieur aux attentes des analystes, qui met le gouvernement travailliste sous pression. Ce chiffre renforce les doutes sur une baisse des taux de la Banque d’Angleterre lors de sa prochaine réunion le 5 février, après celle déclinée en décembre. L’accélération de l’inflation le mois dernier s’explique notamment par la progression des prix du tabac et de certains produits alimentaires, ainsi que par des tarifs aériens en hausse plus marquée qu’il y a un an, a expliqué Grant Fitzner, économiste en chef de l’ONS. Ces facteurs ont été en partie compensés par un ralentissement de l’inflation des loyers ainsi que par la baisse des prix de certains biens et services de loisirs et culturels. "Il reste encore du travail", a réagi dans un communiqué la ministre des Finances, Rachel Reeves, promettant que sa "priorité numéro un est de réduire le coût de la vie". Le gouvernement britannique peine à tenir sa promesse de retour de la croissance économique dans un contexte mondial perturbé, notamment par les menaces commerciales de Donald Trump. Le Royaume-Uni a enregistré en novembre une croissance plus forte qu’anticipé, à 0,3%, mais le gouvernement doit composer avec un taux de chômage au plus haut depuis cinq ans dans le pays, à 5,1%. Agence

UN AN APRÈS LE RETOUR DE TRUMP À LA MAISON BLANCHE

Comment se porte l’économie américaine

Cela fait déjà un an ce mardi 20 janvier que Donald Trump a débuté son second mandat. L’occasion d’effectuer un premier bilan de sa politique économique, marquée entre autres par une hausse notable des droits de douane. "Le président Trump s’est engagé à tourner la page sur le désastre économique de Joe Biden, marqué par une inflation galopante et une croissance anémique", a récemment déclaré(nouvelle fenêtre) Kush Desai. S’il reste "beaucoup à faire" de son propre aveu, le porte-parole de la Maison Blanche estime que le milliardaire républicain a déjà entamé des transformations profondes,

couronnées de plusieurs succès. Un an après son retour au pouvoir, une série d’indicateurs sont en effet dans le vert, mais l’apparente bonne santé économique des États-Unis mérite d’être nuancée. Philippe Chadrys, ex-responsable de la sous-direction antiterroriste, a piloté la traque d’Abdelhamid Abaaoud, après les attentats du 13-Novembre 2015. Dix ans après, aujourd’hui directeur national adjoint de la Police judiciaire, il raconte les dessous de cette enquête hors normes. Une croissance dopée par l’IA Au cours de l’année 2025, la croissance américaine aurait légèrement ralenti par rapport à 2024, où elle

avait enregistré une progression de 2,8%. Selon les estimations, le PIB a toutefois connu une hausse évaluée entre 1,8 et 2,2% en l’espace d’un an. L’administration Trump s’est réjouie des derniers chiffres, portant sur le troisième trimestre, avec une croissance qui a dépassé les attentes et s’est établie à 4,3%. Comparée à l’Union européenne, qui affiche 1,6% de croissance moyenne sur dix ans, l’économie américaine présente un apparent dynamisme, mais les tensions commerciales et la hausse des coûts de production font craindre aux analystes une perte de compétitivité à moyen terme. Des gains de productivité ont été en-

registrés dans plusieurs secteurs, profitant des investissements conséquents dans l’intelligence artificielle (IA) et les centres de données. L’impact de l’IA est considérable outre-Atlantique : on estime aujourd’hui qu’elle est à l’origine(nouvelle fenêtre) de 40% de la croissance américaine. Cet essor contribue aussi à masquer la fragilité de certains secteurs d’activité. Citons par exemple la construction immobilière, toujours en berne et qui n’a jamais retrouvé les niveaux observés avant la crise financière de 2008-2009. Un taux de chômage maintenu sous les 5% Aux États-Unis, le taux de chômage

demeure relativement stable et a atteint 4,6% en novembre 2025. Une forme de stabilité qui ne doit pas occulter un autre indicateur, celui des créations d’emplois, suivi de près par les Américains. En moyenne, seuls 55.000 emplois ont été créés en moyenne chaque mois en 2025, contre 192.000 durant les deux dernières années de la mandature Biden. "L’année dernière, les États-Unis ont connu leur plus faible croissance de l’emploi hors période de récession depuis 2003", rapporte (nouvelle fenêtre) Business Insider. Agence

PERSPECTIVES 2026

Une économie mondiale plus fragmentée mais riche en opportunités

L’environnement économique mondial appelle une approche d’investissement opportuniste : capter les tendances structurelles — IA, transition énergétique, réindustrialisation — tout en restant attentif à la soutenabilité financière d’un monde plus fragmenté et durablement inflationniste. Dans cette nouvelle ère multipolaire, sélectivité et flexibilité seront les véritables moteurs de la performance. 2025 restera l’année d’un virage économique majeur, la baisse du dollar US et les tarifs douaniers de Donald Trump sont le marqueur de la recomposition aux yeux de tous des équilibres mondiaux déjà à l’œuvre depuis plusieurs mois. Les éléments fondateurs de cette nouvelle ère datent selon nous de 2022. Il s’agit : Du déclenchement du conflit russo-ukrainien et de la réponse économique menée par les pays du G7 avec le gel des avoirs russes. De la mise en place de nouveaux axes

de développement stratégique par la Chine lors du 20^e Congrès du Parti Communiste, avec notamment le développement rapide des énergies nouvelles, de l’intelligence artificielle et la formalisation de l’objectif officiel de réunification de Taïwan. Et enfin, de l’émergence de ChatGPT, comme la concrétisation aux yeux du monde de la capacité de l’intelligence artificielle à révolutionner l’économie de demain. Ces trois événements ont posé les bases d’un nouveau cycle d’investissement de la part des principales puissances publiques. L’objectif assumé est désormais clair : acquérir plus d’indépendance. Indépendance monétaire pour les puissances émergentes dont une grande partie des réserves étaient encore libellées en dollar US ; indépendance technologique, énergétique et militaire pour limiter la toute-puissance américaine et se préparer à des confrontations stratégiques durables. Ce nouveau paradigme doit se traduire,

selon nous, par le maintien de déficits publics conséquents, l’acceptation d’un niveau d’inflation structurellement plus élevé et enfin, par un accroissement durable des tensions au niveau mondial. Il doit aussi s’accompagner d’une mutation en termes d’assise de croissance, avec le passage d’un modèle basé sur la consommation, notamment aux États-Unis, vers une structure de plus en plus liée à l’investissement. Ainsi, la nouvelle administration américaine a changé brutalement les règles du commerce mondial et le cadre du droit international afin de financer, à marche forcée, la course stratégique américaine face à la Chine et ses partenaires. Cette nouvelle réalité sera mécaniquement plus ancrée sur les cycles d’investissement locaux, dans une économie mondiale multipolaire. Certains secteurs bénéficieront directement de ce nouveau cadre : la technologie, bien sûr, avec la révolution de l’IA et la course à l’investissement qu’elle suscite, mais aussi les

matières premières, en particulier les métaux, qui bénéficieront de la multiplication des investissements stratégiques locaux, de l’électrification massive des usages et de la recherche d’alternatives au dollar.

Un nouveau paradigme économique : les États-Unis ont changé les règles du jeu

L’économie mondiale devrait se maintenir dans un cycle marqué par la coexistence d’une inflation durablement plus forte et de déficits budgétaires chroniques dans la plupart des grandes économies. Aux États-Unis, le changement de ton de la FED durant l’été 2025 consacre, selon nous, un changement de prisme d’analyse. La banque centrale agit désormais pour maintenir la cohésion économique au sein d’une machine américaine inégalitaire et de plus en plus tirée par les investissements du secteur technologique. In Boursorama

Tesla relance son projet de superordinateur Dojo3 et promet de rivaliser avec NVIDIA

Elon Musk vient d'annoncer que Tesla allait reprendre le développement de Dojo3, son projet de superordinateur. Et ses ambitions sont immenses : le P.-D.G promet des performances semblables aux meilleures puces de NVIDIA.

Pourtant, le constructeur de voitures électriques a abandonné le projet au cours de l'été 2025. L'idée était de prioriser les puces d'intelligence artificielle (IA) qui équipent les véhicules de la marque. Une décision qui a mené au démantèlement des équipes travaillant sur Dojo.

Mais finalement, Tesla fait marche arrière : « Maintenant que la conception de la puce AI5 est au point, Tesla va reprendre le travail sur Dojo3 », a fait savoir Musk dans une publication sur X.com. Reste une question centrale : à quoi sert exactement ce mystérieux superordinateur, et pourquoi Tesla tient-il tant à le ressusciter ?

Un superordinateur pour entraîner les systèmes de conduite autonome

Pour faire simple, une fois achevé, Dojo3 sera une immense infrastructure de calcul conçue pour entraîner les modèles d'intelligence artificielle de Tesla. Celle-ci traitera les milliards de vidéos enregistrées par les caméras des véhicules afin d'améliorer les réseaux neuronaux qui pilotent le système de conduite Full Self-Driving, mais aussi, à terme, les algorithmes du robot huma-



noïde Optimus.

Jusqu'ici, la marque s'appuyait en grande partie sur les cartes graphiques de NVIDIA pour effectuer ce travail. Mais en développant son propre supercalculateur, elle cherche à réduire sa dépendance avec

l'idée de mieux maîtriser ses coûts comme ses performances.

Selon Elon Musk, Dojo3 reposera sur la nouvelle puce maison AI5, qui doit offrir des capacités comparables à celles des processeurs les plus avancés de NVIDIA,

comme Hopper ou Blackwell, le tout pour un prix moindre, assure le milliardaire. Il entend faire évoluer rapidement sa gamme, avec une nouvelle génération environ tous les neuf mois.

Ambitions spatiales

Tesla accélère drastiquement ses efforts dans l'IA, la robotique et les puces depuis plusieurs mois, alors que son activité principale piétine. Cette réorientation doit lui permettre de développer 1 million de robots et de déployer 1 million de taxis autonomes sur les routes.

Mais ce n'est pas tout. Musk explique également que Dojo3 sera basé « dans l'espace ». Une idée qu'il a déjà évoquée à plusieurs reprises, et consisterait à déployer des data centers d'IA en orbite terrestre pour capter l'énergie solaire illimitée tout en libérant de la place au sol. Et, sans grande surprise, il s'agit aussi de l'un des nouveaux objectifs de... SpaceX.

Entre Tesla, xAI et SpaceX, les entreprises de l'homme le plus riche du monde semblent voir leurs intérêts converger de plus en plus.

L'Europe se blinde contre les cybermenaces avec de nouvelles règles et décisions fortes

La Commission européenne a présenté mardi un nouveau paquet cybersécurité. Symbolisée par la révision du Cybersecurity Act, la démarche doit renforcer la protection des infrastructures critiques de la zone.

Les cyberattaques ne cessent de frapper l'Europe. Avec hôpitaux paralisés, des réseaux électriques menacés et des données bancaires exposées, le quotidien numérique du continent, et on le sait mieux que quiconque en France, ressemble à un jeu du chat et de la souris permanent avec des hackers toujours plus audacieux. Bruxelles réagit donc en dévoilant, ce mardi 20 janvier 2026, une refonte majeure de sa législation cybersécurité, sept ans après la première mouture. Avec des fournisseurs étrangers suspects sous surveillance, des certifications accélérées et une simplification pour les PME, le plan veut colmater les failles béantes.

La cybercriminalité a coûté 9 000 milliards d'euros au monde en 2025

9 000 milliards d'euros perdus en un an. C'est ce qu'a coûté la cybercriminalité mondiale en 2025, selon l'ENISA, l'Agence européenne pour la cybersécurité. Le coupable principal, ce sont les ransomwares, ces logiciels malveillants qui prennent vos fichiers en otage jusqu'au versement d'une rançon (ou pas, d'ailleurs). Leur rythme d'attaque s'emballa, puisque d'ici 2031, le monde subira une attaque toutes les deux secondes. Une cadence infernale, qui paralyse entreprises et administrations. Les administrations publiques européennes sont les plus visées, devant les transports, le secteur numérique, la finance et l'industrie. Mais le vrai changement, c'est le profil des attaquants. Les hackers solitaires, cela existe encore, mais désormais, des États entiers investissent massivement dans des arsenaux numériques pour affaiblir leurs concurrents. Ces attaques combinent piratage informatique et déstabilisation politique, une stratégie redoutable qui brouille les frontières entre guerre et paix. Depuis le pre-

mier Cybersecurity Act en 2019, le paysage s'est considérablement dégradé. Les chaînes d'approvisionnement technologiques sont devenues un point faible. Un seul équipement défaillant chez un fournisseur peut contaminer tout un système vital comme un réseau électrique ou hospitalier. Pire encore, la sécurité n'est plus qu'une question de robustesse technique. Elle devient un enjeu de souveraineté quand vos infrastructures dépendent d'équipements fabriqués par des pays aux intentions troubles.

Les fournisseurs à haut risque seront bannis des réseaux mobiles européens

Le nouveau règlement introduit une procédure d'évaluation coordonnée des risques à l'échelle européenne. Concrètement, l'UE et ses États membres pourront identifier ensemble les maillons fragiles dans les 18 secteurs jugés critiques, de l'énergie à la santé en passant par l'eau potable. Si un fournisseur présente des risques trop élevés, notamment d'in-

gérance étrangère, ses équipements pourront être interdits dans les infrastructures vitales. Les opérateurs télécoms devront ainsi obligatoirement retirer les matériels des fournisseurs classés à haut risque de leurs réseaux mobiles. Un peu comme ce qui s'est passé il y a quelques années avec les antennes mobiles Huawei. Le système de certification européen, jusqu'ici un poil lourd et lent, fait peau neuve. Désormais, les nouveaux schémas de certification, ces référentiels qui permettent d'attester qu'un produit ou service est sécurisé, devront être prêts en douze mois maximum, au lieu de traîner pendant des années. Les entreprises pourront désormais certifier leur « posture cyber » complète. Elles feront valider non seulement leurs logiciels ou équipements, mais l'intégralité de leur organisation sécuritaire, de la formation des salariés aux protocoles d'urgence.

La directive NIS2, votée par l'Europe mais qui dort toujours dans les tiroirs de l'Assemblée nationale, impose des normes de sécurité strictes aux

secteurs critiques. La Commission européenne a décidé de la simplifier. Quelque 28 700 entreprises y verront plus clair, notamment 6 200 petites structures qui bataillaient pour comprendre leurs obligations. Bruxelles crée aussi une nouvelle catégorie pour les « petites mid-cap », qui réduira les contraintes et les coûts pour 22 500 sociétés. Autre soulagement, les groupes présents dans plusieurs pays européens échappent enfin au labyrinthe juridique des règles contradictoires entre États membres. L'ENISA voit son budget bondir de 75%, un signal fort de son nouveau rôle central. L'agence coordonnera toute la cyberdéfense européenne, de la gestion des certifications au pilotage d'un guichet unique pour déclarer les incidents. Voilà qui mettra fin à l'absurdité qui consiste, pour une entreprise victime d'une attaque, de prévenir séparément la France, l'Allemagne et l'Italie. Chaque pays nommera aussi deux officiers permanents auprès de l'agence pour accélérer la circulation des alertes entre capitales.

Brèves

Stoik lève 20 M€

Spécialisée dans l'assurance en cybersécurité, la start-up française Stoik a annoncé tour de table (série C) de 20 millions d'euros mené par le fonds d'investissement Impala en tant que nouvel investisseur. Les soutiens financiers historiques, Opera Tech Venture, Alven et Andressen Horowitz sont également au rendez-vous. Cette dernière levée permettra à la société de renforcer son offre et poursuivre son expansion internationale (Europe centrale et méridionale), et d'investir plus dans le développement de capacités IA propriétaires

incluant des agents orientés prévention, détection et réponse aux incidents de sécurité. Ses effectifs devraient passer de 130 employés aujourd'hui à 200 d'ici l'an prochain.

Augmentation tarifaire brutale chez Rackspace

L'hébergeur fait l'objet de vives critiques après avoir annoncé à ses clients une hausse sensible du prix de l'hébergement de la messagerie. Le forfait standard passe à 10 \$ HT par mois et par boîte mail contre 3 \$ HT en novembre dernier, soit une progression de 700% en un mois et demi. Pour les

entreprises, l'option Email Plus (stockage de fichiers, la synchronisation mobile, les applications compatibles Office et la messagerie) voit son prix doubler en passant de 1\$ à 2\$ HT. L'option Archivage (stockage illimité) évolue de 3 \$ à 6 \$ HT. Les partenaires de Rackspace n'ont pas non plus apprécié cette inflation et de ne pas avoir été avertis avant.

FuriosaAI prêt à lever au moins 300 M\$

Fondé en 2017 par June Paik (ancien de Samsung Electronics et AMD), FuriosaAI

développe des puces pour les traitements IA (Warboy et Renegade). Après avoir refusé un rachat à 800 M\$ l'an passé, la société coréenne semble décidée à envisager son avenir en solo.

Selon des sources interrogées par Bloomberg, elle chercherait en effet encore à lever des fonds, cette fois entre 300 M\$ et 500 M\$ contre 125 M\$ en juillet dernier. Morgan Stanley et Mirae Asset Securities seraient dans la boucle pour l'aider à conclure ce tour de table.

L'investissement proposé est décrit comme une levée de fonds de série D. Sa valorisation est estimée à 735 M\$.

Le Canada ouvre ses portes aux voitures chinoises, et les États-Unis avertissent : “Ils le regretteront”

Après avoir appliqué une politique tout aussi sévère que son voisin américain envers les voitures électriques chinoises, le Canada met un peu d'eau dans son sirop d'érable. Le pays a signé un accord avec l'Empire du milieu pour lui permettre d'exporter des véhicules "zéro émission" en quantité limitée, en échange d'une réduction des droits de douane sur des produits issus de la pêche ou de l'agriculture. Mais ce revirement n'est pas du tout apprécié par l'administration de Donald Trump...

Sur le Vieux Continent, les voitures chinoises continuent leur progression. L'une d'entre elles, le SUV MG ZS, a même réussi à entrer dans le top 20 des ventes en Europe en 2025.

Il est vrai que ses motorisations thermiques ou hybrides lui permettent d'échapper totalement aux droits de douane, réservés aux seuls modèles électriques pour l'instant. Mais aux États-Unis, on se montre beaucoup plus inflexible. La quasi-totalité des productions automobiles issues de l'Empire du Milieu sont tout simplement bannies ! Le pays ne voit donc pas forcément d'un bon œil les tractations menées par l'un de ses principaux voisins. Le Premier ministre Mark Carney s'est en effet rendu à Pékin en début de semaine dernière. Il a profité de ce voyage pour négocier un accord avec le président chinois Xi Jinping, le Premier ministre chinois Li Qiang et le président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de Chine, Zhao Leji.

Que prévoit l'accord entre le Canada et la Chine ?

Alors que le Canada s'était aligné sur les États-Unis en 2024 en imposant des droits de douane de 100 % sur les modèles électriques fabriqués en Chine, cet accord réduit le taux de taxation à seulement 6 %. Il prévoit par ailleurs que le géant asia-



tique puisse importer jusqu'à 49 000 véhicules "zéro émission" par an dans le pays à la feuille d'érable, avec des prix qui pourraient être inférieurs à 35 000 dollars pour 50 % d'entre eux.

Cela pourrait aider à séduire des acheteurs qui sont pour l'instant davantage friands de gros pick-up. La famille F-Series de Ford ne se contente d'ailleurs pas d'être la meilleure vente aux États-Unis depuis des décennies : elle domine également le classement au Canada.

En contrepartie, la Chine supprimera les droits de douane sur le tourteau de canola, les homards, les crabes et les pois, tout en réduisant les droits de douane sur

les graines de canola à 15 % d'ici mars 2026. Des filières importantes pour le Canada, qui s'est félicité de cet accord.

Comment l'administration Trump a-t-elle réagi après cet accord ?

Ces 49 000 véhicules électriques chinois ne représenteront même pas 3 % d'un marché automobile qui a acheté plus de 1,9 million de voitures neuves en 2025, contre environ 1,6 million en France. Mais ils suffisent à susciter le courroux des responsables de l'administration Trump. Je pense qu'ils se souviendront de cette décision et qu'ils regretteront certai-

nement d'avoir importé des voitures chinoises sur leur marché", a déclaré le secrétaire américain aux Transports, Sean Duffy, lors d'un événement organisé avec d'autres responsables gouvernementaux dans une usine Ford de l'Ohio.

Pour sa part, le représentant américain au commerce, Jamieson Greer, s'est montré plus mesuré. Il estime que le nombre limité de véhicules ne devrait pas affecter les constructeurs automobiles américains qui exportent des voitures au Canada :

"Ces voitures vont au Canada, pas aux États-Unis." Pour lui, les mesures prises par Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche, à commencer par les fameux droits de douane, restent suffisantes "pour protéger les travailleurs de l'industrie automobile américaine et les Américains contre ces véhicules."

Sans parler des normes spécifiques, souvent déjà appliquées quand Joe Biden était Président : "aux États-Unis, il existe des règles et des réglementations concernant la cybersécurité de nos véhicules et des systèmes qui les composent, je pense donc qu'il pourrait être difficile pour les Chinois de se conformer à ce genre de normes", conclut Jamieson Greer.

Une vision bien différente de celle de l'Union Européenne, qui réfléchit à baisser ou supprimer les droits de douanes sur les voitures électriques venues de Chine pour privilégier un système de prix plancher.

Opel veut ressusciter la Manta

Concept très remarqué en 2021, la Manta GSe ElektroMod avait ravivé la flamme des amateurs de coupés chez Opel. Depuis, le silence et les reports ont nourri le doute. Entre priorités industrielles, électrification contrainte et marché peu favorable aux coupés, le retour de la Manta s'annonce plus complexe que prévu. Pourtant, le nom n'a pas disparu des plans de Rüsselsheim, loin de là.

En 2021, Opel a fait rêver de nombreux passionnés en levant le voile sur un concept nourri aux références rétro, vêtu d'un vert électrisant et propulsé par la fée électricité, la Manta GSe ElektroMod. Une étude design qui fait du bien aux yeux. Dans un marché automobile actuel rempli de SUV se voulant tous plus techno les uns que les autres, voir un petit coupé débarquer, même si il ne s'agit que d'un concept, montre bien la volonté des constructeurs traditionnels de convaincre de nouveaux clients encore animés par la passion des belles autos. Toutefois, si Rüsselsheim semble aujourd'hui décidé à amener ce projet sur les chaînes de production, ce ne sera pas pour tout de suite. Vous rêvez d'une Opel Manta électrique flamant neuve ? Il faudra prendre votre mal en patience. Si Opel semble bien décidé à inclure dans sa gamme une nouvelle mouture du célèbre petit coupé Manta, la marque au Blitz n'a pas toujours été enclin à le faire et annonce aujourd'hui mettre le projet en standby. En mai 2021, Opel dévoile en effet le concept Manta GSe ElektroMod, un

petit coupé électrique pétillant qui affiche un design néo-rétro, très à la mode depuis quelques années. Cette étude design annonce 147 chevaux et 200km d'autonomie, des chiffres pas loin d'être exceptionnels mais le look est là. Les aficionados de la marque et les nostalgiques des années 1970 accueillent ce concept avec enthousiasme. Cela veut-il dire qu'il y aura un nouveau coupé Manta chez Opel ? Eh bien non. Après avoir fait planer le doute sur un potentiel retour du coupé, Rüsselsheim annonce l'arrêt du projet en 2024. La marque avait, à travers une illustration ainsi que le concept Experimental de 2023, légèrement évoqué l'idée que la Manta pouvait rejoindre la gamme sous la forme d'un SUV Coupé. Seulement Opel et le groupe Stellantis ont dû naviguer entre des difficultés internes et des directives européennes toujours en évolution. Ce qui a entraîné l'arrêt des projets les moins rentables, dont le projet OV85, celui de la future Manta.

Aujourd'hui toutefois, une lueur d'espoir revient animer les fans du coupé Opel d'époque. Dans une interview accordée au Spiegel le 15 janvier 2026, Florian Huettl, directeur général d'Opel/Vauxhall, a confirmé que la Manta ferait son retour dans la gamme, mais pas avant 2030. L'Opel Manta va revenir, elle sera électrique. Mais aucune information n'a été donnée quant à ses autres spécificités techniques. Le concept Manta GSe ElektroMod de 2021 était une inspiration néo-rétro de la célèbre Manta A de 1970. Un exercice design



annonçant la future identité stylistique de la marque 'Bold and Pure', avec la calandre 'Vizor' et le 'Pure Panel' intégré à la planche de bord. Malheureusement, à l'instar du coupé Peugeot E-Legend qui avait en 2018 émerveillé le monde automobile, le Concept Manta GSe est un véhicule d'image. Pas sur donc qu'une nouvelle Manta électrique voit le jour sous cette forme du concept Manta GSe ElektroMod. Autre supposition, la future Manta pourrait prendre la forme d'un SUV ou d'un crossover : des véhicules bien plus en vogue que les coupés et qui occupent désormais une place énorme au sein des gammes des constructeurs. En 2021, lors d'une conférence où Opel communiquait ses futurs objectifs, la marque avait accompagné l'annonce d'une Manta - par une illustration, certes non-représentative des intentions de pro-

ductions, qui arborait une silhouette de SUV coupé. On peut donc penser que l'idée de cette forme de véhicule trotte dans la tête des designers de Rüsselsheim. D'autant plus qu'en 2023, Opel a débarqué au salon de l'auto de Munich avec le concept Experimental, un SUV coupé aux lignes musclées, qui s'inscrit dans le segment C.

Bien que de nombreux passionnés brûlent d'impatience de voir un constructeur généraliste relancer un petit coupé à succès, il est fort peu probable que l'un d'eux se jette à l'eau pour le moment. En effet, sur un marché où la concurrence est féroce et où les SUV connaissent un succès écrasant, les coupés et cabriolets ont plus tendance à quitter les gammes qu'à les intégrer. Mazda a vendu 738 exemplaires de sa MX-5 en France en 2024, contre 1054 en 2022. Chez Mercedes, les Classe C et Classe E

coupé et cabriolet ont fusionné en un seul modèle, le CLE. Enfin, du côté d'Ingolstadt, Audi n'a même pas renouvelé le TT et l'A5 coupé. Seul Honda fait exception avec le retour récent de la Prelude. Difficile donc de croire qu'Opel osera proposer sa nouvelle Manta sous la forme d'un coupé. La tâche ne sera pas plus aisée si la marque au Blitz décide de faire renaître la Manta en un crossover profilé. Les gammes des constructeurs sont saturées de SUV. Opel propose déjà le Mokka, le Frontera et le Grandland qui s'adressent tous les trois à des publics différents. Pas sur donc qu'un SUV Manta puisse trouver sa place au sein du catalogue de la marque. Surtout que, rappelons-le, ressusciter un nom emblématique de l'automobile en un SUV électrique ne fonctionne pas toujours. C'est le cas de Ford avec sa Capri, ancien coupé que la Manta d'époque souhaitait concurrencer. Aujourd'hui le Ford Capri est un SUV électrique basé sur le Volkswagen ID.4 et son succès n'est pour le moment pas au rendez-vous (936 unités écoulées en 2025).

Quoi qu'il en soit, il faudra être patient. Florian Huettl a confirmé qu'une Manta électrique était dans les tuyaux mais qu'elle n'arrivera pas avant 2030. La marque doit se concentrer sur les modèles qui font du volume avec le renouvellement des Corsa, Astra et Mokka. Il n'est pas non plus impossible que les projets d'Opel changent à nouveau à l'avenir, 2030 paraît loin. De quoi tenir en haleine ceux qui attendent cette nouvelle Manta électrique avec impatience.

Mots fléchés

Dieu des vents	↓	Dieu des mers	↓	Délaissé	↓	Chassent	↓	Mirent en place	↓	Action de refuser	↓	Actinium	→	Dieu celte	↓	Routes
	→		→		→		→		→		→	Brillant	→	Son altesse	→	↓
	→		→		→		→		→		→		→	Attente	→	
Habit	→		→	Massacre	↓	Cubes de jeu	→		→		→	Grands oiseaux	→		→	
	→		→		↓		→		→		→	Gros maillet	→		→	
Brûle-gueule	→	Ruthénium	→		→	Fille de famille	→		→		→		→	Rayon bronzant	→	Calme
	→	Prompts	↓		→	Distinction au cinéma	↓		→		→		→		↓	
	→		↓		→		↓	501 romain	→		→	Voies citadine	→		↓	Monument funéraire
Services rapides	→		→		→		→	Tirés de la captivité	→		↓		→		→	↓
Petite pomme	→		→		→		→	Aluminium	↓		→		→		→	
	→		→	Fils d'Adam et Eve	→	Princesse phénicienne aimée de Zeus	↓		→		→	Article	→	Adresse	→	
Conforme à la perfection	→		→		↓		→	Assassine	→		↓		→	Issue de	→	
Fumet	→		→		→		→	Pascal	↓		→		→		→	
	→		→		→		→	Génitrice	↓		→	Tellure	→	Exister	→	Petit poil
	→		→		→		→		↓		→		→	Grande ouverte	→	
Enlevé l'eau	→		→	Le plancher des vaches	↓	Terme aux échecs	→		↓		→	Couleur noire	→		↓	
	→		→		↓	Narrations	↓		→		→	Précaution	↓		→	
	→		→		↓		→	Maison d'Italie	→		→		→		→	Un de nos sens
	→		→		↓		→		→		→		→		→	Ils élèvent, vendent des oiseaux
Ville espagnole	→	Fais	→		→		→		→	État américain	→		→		→	Précis
	→	Géantes effrayantes	↓		→		→		→	Pauvretés	↓		→		→	
	→		↓		→		→		→	Sous la croûte	→		→	Bécasse	→	
	→		↓		→		→		→	Fer	↓		→	Au dehors de la ligne	→	
Chapitres	→		→	Petit tour	↓	Vers de deux syllabes	↓	Menu	→		→		→	Hors d'ici !	→	
	→		→		↓		→	Grand et peu large	↓		→		→	Il a son drap	→	
	→		→		↓		→		→		→		→		→	
	→		→		↓		→		→		→	Têtu	→		→	Mise
	→		→		↓		→		→		→	Action de scout	↓		→	
Muse de la poésie lyrique	→		→		→		→	Jeu	→		→		→		→	École technique
Coutume	→		→		→		→	L'Irlande	↓		→		→		→	Dignitaire turc
	→		→		→		→		↓		→		→		→	
	→		→	Gisement	→		→		→		→		→	Ville de carnaval	→	
	→		→		→		→		→		→		→	Canton suisse	→	
Pays arabe	→		→	Chariot pour rail	→		→		→		→		→		↓	
	→		→	Possessif	↓		→		→		→	Multitudes	→		→	
	→		→		↓		→		→		→	Groupement acétylé en chimie organique	↓		→	
	→		→		→		→	Remplace le RMI	→		→		→	Le propre de l'Homme	→	
Tamisée	→		→		→		→		→		→	Entre la hanche et le genou	→		→	

PÉTROLE

Le Brent à plus de 64 dollars

Les cours du pétrole sont en retrait mercredi, après être montés mardi, reflétant l'incertitude régnant sur le marché. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,82% à 64,39 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, baissait de 0,80% à 59,88 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Jeudi 22 janvier 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME DE MADRID

L'ONT prend part à la 46^e édition

L'Office national du tourisme (ONT) participe, à partir d'hier dans la capitale espagnole, à la 46^e édition du Salon international du tourisme de Madrid (FITUR Madrid), indique un communiqué de l'Office. Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ONT visant à "promouvoir la destination touristique algérienne sur les marchés internationaux" et à "mettre en avant la diversité et la richesse naturelle et culturelle de l'Algérie", précise-t-on de même source. Pour assurer une participation qualitative à ce salon international, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, l'ONT a "réservé un espace d'exposition distinctif, conçu dans un style attrayant alliant authenticité et modernité et mettant en relief les principaux sites touristiques algériens et les atouts naturels et culturels uniques du Grand Sud algérien". A cette occasion, des vidéos promotionnelles seront projetées et des supports médiatiques et marketing seront distribués aux visiteurs du stand algérien, pour leur faire découvrir les spécificités et les atouts des régions touristiques algériennes, ajoute le communiqué. Plusieurs artisans algériens participent à cet événement à travers l'exposition de produits et d'objets d'artisanat authentiques, reflétant la richesse du patrimoine culturel national.

PÉTROLE

L'AIE anticipe une accélération de la demande mondiale en 2026

Par R E/agence.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) revoit à la hausse ses perspectives pour le marché pétrolier mondial en 2026, tablant sur une accélération de la croissance de la demande après une année marquée par la volatilité des prix et les perturbations commerciales. Selon les dernières prévisions, la demande mondiale de pétrole devrait progresser de 930 000 barils par jour en 2026, soit une augmentation de 70 000 barils par jour par rapport aux estimations du mois précédent. Cette dynamique contraste avec l'année 2025, au cours de laquelle la croissance de la demande s'est établie à 850 000 barils par jour, un chiffre déjà revu légèrement à la hausse. L'AIE attribue cette amélioration attendue à un environnement économique plus stable, après les secousses liées aux droits de douane et à la baisse des prix du pétrole enregistrée l'an dernier. Les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques devraient rester le principal moteur de cette progression, confirmant le déplacement structurel de la demande vers les économies émergentes. Sur le front de l'offre, le marché mondial devrait continuer à bénéficier d'une croissance soutenue des approvisionnements. Après une hausse de près de 3 millions de barils par jour en 2025, la production mondiale devrait encore augmenter de 2,5 millions de barils par jour en 2026, pour atteindre un total de 108,7 millions de barils quotidiens. Les producteurs non membres de l'alliance Opep+ demeurent au cœur de cette expansion, après avoir assuré environ 60 % de la hausse des

volumes l'an dernier, une tendance qui devrait se poursuivre si les politiques actuelles de production sont maintenues. L'évolution récente du marché met également en évidence des ajustements ponctuels. En décembre 2025, l'offre mondiale a reculé de 350 000 barils par jour, principalement en raison de baisses de production au Kazakhstan et chez certains producteurs du Moyen-Orient. Ce repli a toutefois été partiellement compensé par un rebond marqué de la production russe, qui a atteint son plus haut niveau depuis près de trois ans, malgré les contraintes persistantes sur ses infrastructures énergétiques. Cette reprise s'est accompagnée d'une pression accrue sur les prix de vente, réduisant sensiblement les revenus mensuels des exportations russes. Parallèlement, l'année 2025 s'est soldée par une accumulation significative des stocks pétroliers mondiaux, en hausse d'environ 470 millions de barils. Cette tendance reflète l'augmentation des stocks flottants, le renforcement des réserves chinoises et la progression des liquides de gaz aux États-Unis. Les premières données disponibles pour la fin d'année indiquent que cette accumulation s'est poursuivie, offrant au marché un coussin d'approvisionnement supérieur à la demande attendue à court terme. L'activité de raffinage a, elle aussi, connu une fin d'année dynamique. En décembre, la production mondiale des raffineries a progressé de deux millions de barils par jour, avant l'entrée en période de maintenance saisonnière au début de 2026. Pour l'ensemble de l'année à venir, l'AIE anticipe une croissance plus modérée de l'activité de raffinage, dans un contexte de repli des marges, notamment en Europe, où la rentabilité

des produits intermédiaires s'est nettement contractée. Enfin, les tensions géopolitiques continuent de peser sur les équilibres du marché. Les inquiétudes autour des exportations iraniennes et vénézuéliennes ont brièvement soutenu les cours du Brent en début d'année, avant un reflux progressif des prix. La baisse marquée des exportations de ces deux pays, combinée aux attaques ciblant les infrastructures énergétiques en mer Noire et en mer Caspienne, rappelle la vulnérabilité persistante des chaînes d'approvisionnement mondiales.

MONNAIE

Le dollar en hausse face à l'euro

Le dollar reprend des couleurs mercredi, les investisseurs n'excluant pas un apaisement de certaines tensions géopolitiques. Après être lourdement tombé la veille, le dollar reprenait cependant mercredi 0,11% face à la monnaie unique européenne, à 1,1712 euro pour un dollar, et gagnait 0,19% face à la devise bri-

tannique, à 1,3414 dollar pour une livre. Valeur refuge par excellence, l'or a nouveau franchi un record mercredi, à 4.888,42 dollars l'once, et progressait vers 11H35 GMT de 2,11%, à 4.864,62 dollars l'once. L'argent s'affichait aussi dans le vert, après avoir touché la veille un prix inédit, à 95,8857 dollars l'once.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

Une économie mondiale sans régulation, c'est comme un train sans conducteur

Ce qui se passe ces derniers mois est très inquiétant pour l'économie mondiale et pour tous les Etats. Certains Etats se substituent au marché et au droit international. Les régulations économiques, souvent définies par les plus forts, arrivent plus ou moins à organiser les relations économiques et financières internationales. Ces règles ne sont pas exemptes de défaut et surtout de discriminations envers les pays les plus vulnérables, mais définissent les bases d'une régulation à minima. Trump a fêté ce mercredi son premier anniversaire à la tête des USA. Au cours de cette année, beaucoup de coups ont été portés à l'ordre international tant au plan économique qu'au plan géopolitique allant de « l'imposition » des droits de douanes aux pays en fonction de critères très loin des règles et des usages de l'économie mondiale à l'enlèvement d'un président d'un Etat souverain en passant par une distribution de menaces à l'import-export. L'ordre économique mondial est réellement menacé. Lorsqu'il s'attaque à l'Europe, cela devient inquiétant ; il n'y a que les fous qui s'attaquent à leurs proches. A première lecture, ceci peut paraître intéressant car il arrive à fissu-

rer un ordre hégémonique établi depuis plus de 80 ans au seul profit de l'Occident. Mais en réalité, un état de « mauvais ordre » est meilleur qu'un état « sans ordre ». Dans le premier cas, il y a au moins des contrepouvoirs ou des limites à la violence des plus forts, les détenteurs de l'ordre, alors que dans le 2ème cas, c'est la loi du plus fort, sans limite. Le monde est donc dans une situation qui peut conduire à des pratiques de violence dans le domaine économique, en particulier. Le contrôle du marché de l'énergie, la course aux terres rares, la violence du dollar ... peuvent conduire à des « guerres économiques » dévastatrices pour tout le monde. Si l'ordre économique de l'après-guerre a été mis en place par les puissants du moment, l'Occident, sans grande résistance des faibles, même l'URSS n'était pas suffisamment forte économiquement, aujourd'hui, nous avons l'émergence de grandes puissances économiques au Sud, capables de bien résister à l'assaut de l'empire américain. Aujourd'hui, le Monde est confronté à des problèmes nouveaux, autrement plus importants pour l'humanité toute entière, et qui exigent des accords in-

ternationaux, des règles partagées, des responsabilités collectives et la mobilisation de ressources considérables ; car il est question de problèmes d'intérêts commun. Il s'agit du Climat et de l'Intelligence Artificielle (IA). Ces deux domaines sont appelés à être au cœur des transformations économiques et on a besoin de règles et de conventions et d'accords entre Etats. Qui va gérer la décarbonation ? Aujourd'hui, avec des règles et un droit international de l'environnement et plusieurs résolutions et accords (différentes COP), on assiste à un ralentissement du rythme de décarbonation et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ; alors que sera demain de la situation de notre climat sans règles et sans accords internationaux. Le climat est un bien commun à l'ensemble de l'humanité ; sa protection est donc l'affaire de tous, et c'est pourquoi des règles, des accords, des normes sont définis pour gérer collectivement ce bien commun. Sans ces règles, chacun pour soi et le bien commun sera détruit. L'IA va transformer radicalement l'économie et la société. Cette transformation entraînera de nouvelles formes d'organisation des marchés et des en-

treprises. Des impacts profonds se produiront sur la vie de tous les jours, sur l'emploi, sur les règles morales et déontologiques, sur la vie privée des individus. Les entreprises pourraient se réduire à un système de données. La fusion « Humain + IA » est le véritable enjeu de l'avenir de l'économie. Dans cette fusion, certainement efficace en termes d'efficacité et de rendement, comment redistribuer les responsabilités lorsque l'IA tente de remplacer l'homme ? A travers ces deux exemples, le Climat et l'IA, la négation de l'ordre international et l'émergence de l'ordre du plus fort qui s'exprime à travers la violence, le monde va vivre ses pires moments de l'histoire. Les écosystèmes disparaîtront, les ressources naturelles seront l'objet d'accapement par la violence alors que leur préservation sera mise dans l'oubli. L'IA sans régulation et son gouvernance mondiale produira les phénomènes inédits dans les sociétés en termes de valeurs morales, de déresponsabilisation totale et de déshumanisation des relations sociales.